



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

LES
DONNÉES



Filière plantes à parfum,
aromatiques et médicinales

Recensement agricole 2020

Table des matières

Préambule.....	4
1. Évolution de la production de PPAM en France métropolitaine	5
1.1 Données générales.....	5
1.1.1 Évolution globale des surfaces et du nombre d'exploitations	5
1.1.2 Répartition territoriale	5
1.1.3 Évolution par région.....	6
1.1.4 Développement par plante	6
1.2 Structure des exploitations de PPAM	24
1.2.1 Importance des PPAM dans les systèmes d'exploitation	24
1.2.2 Les exploitants et la main d'œuvre	25
1.2.3 Régime d'imposition des exploitations.....	26
2. Production de PPAM bio en France métropolitaine	27
2.1 Données globales et localisation	27
2.2 Importance des PPAM bio dans les systèmes d'exploitation	27
3. Production de PPAM dans les territoires d'outre-mer	29
4. Les producteurs de PPAM non déclarés à la PAC	31
Annexe 1 - Données par région et département.....	33
Annexe 2 - Données PPAM bio par région et département	39

Préambule

Depuis 1955, les services statistiques du Ministère de l'Agriculture réalisent tous les dix ans une enquête auprès de l'ensemble des exploitations agricoles françaises de métropole et des territoires d'outre-mer. Ce recensement agricole a pour objectif de faire une photographie précise et exhaustive de l'agriculture nationale. Les résultats obtenus aident au pilotage des politiques publiques et sont mis à disposition dans le cadre de nombreux travaux d'études et de recherche.

Le recensement agricole 2020 (RA 2020) s'est déroulé du 1^{er} octobre 2020 à fin avril 2021. Les données, collectées auprès de l'ensemble des exploitations agricoles de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (DOM) via un questionnaire en ligne et des visites d'enquêteurs pour un échantillon de 70 000 exploitations, ont porté sur la campagne 2019-2020.

Cette note présente les données relatives à la filière des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) issues de ce recensement en comparaison de recensements antérieurs, fournies par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP). Outre les simples aspects de dénombrement et de localisation des productions, elle présente également des indicateurs sur la structuration des exploitations produisant des PPAM en France (métropole et DOM).

À noter que dans le contexte très diversifié du secteur des PPAM, certaines données ci-après ne sont pas de simples données brutes issues du RA 2020 mais sont le résultat d'analyses et d'interprétations et sont à considérer comme des estimations aussi précises que possible.

Pour certaines espèces traitées par un nombre restreint de producteurs, les données ne sont pas publiées au niveau géographique le plus fin car elles relèvent du secret statistique.

À noter enfin que les productions ne faisant pas l'objet de mise en culture mais simplement cueillies dans la flore spontanée ne sont pas recensées et donc ne font pas partie du champ de la présente étude.

1. Évolution de la production de PPAM en France métropolitaine

1.1 Données générales

1.1.1 Évolution globale des surfaces et du nombre d'exploitations

Les plantes à parfum, aromatiques ou médicinales, signalées sur l'ensemble du territoire métropolitain (95 départements) totalisent, en 2020, **61 778 ha** cultivés (hors production de semences) par **8 514** exploitations (**soit 10 613 agriculteurs**).

Évolution des surfaces et du nombre d'exploitations productrices de PPAM de 1988 à 2020 en France Métropolitaine

Recensement	1988	2000	2010	2020	Évolution 2020/2010
Surface (ha)	21 334	32 965	37 978	61 778	+ 62,7 %
Nombre d'exploitations	3 954	3 626	4 478	8 514	+ 90,1 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles

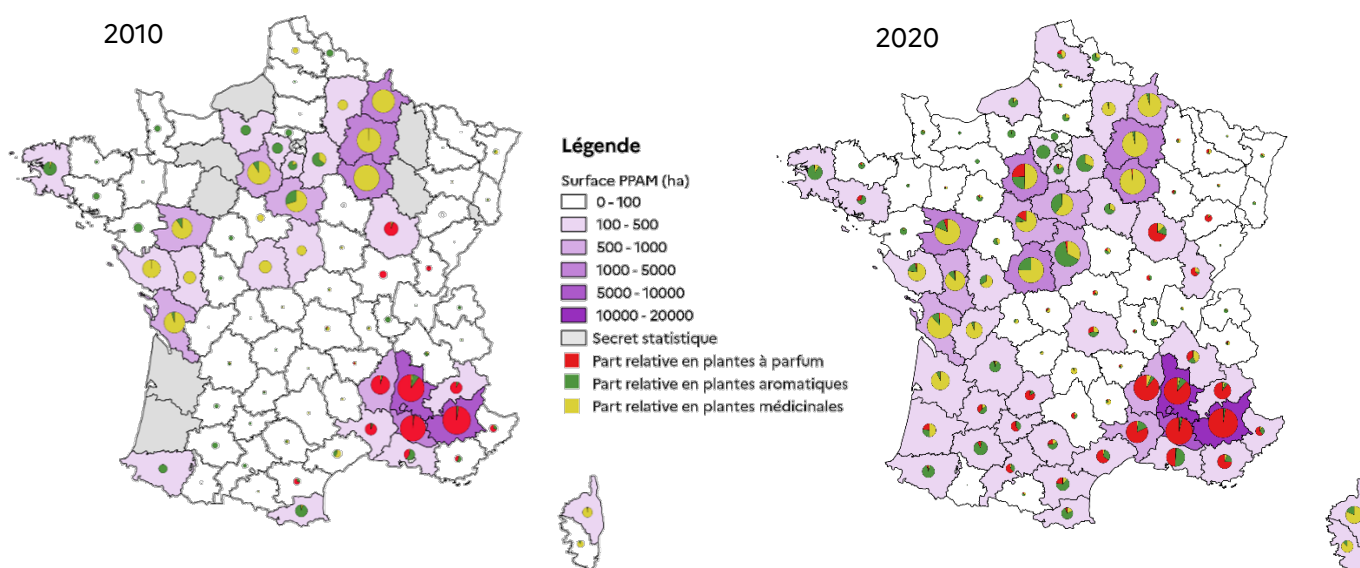
Au regard de l'évolution générale de l'ensemble de l'agriculture au cours de la dernière décennie (- 26 % pour le nombre d'exploitations et - 1 % pour la SAU), celle relative au secteur des PPAM est plutôt remarquable. Les surfaces ont progressé de 62,7 % et le nombre d'exploitations a presque doublé (+ 90,1 %) entre 2010 et 2020.

1.1.2 Répartition territoriale

La répartition des surfaces de PPAM par catégorie (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) confirme la spécialisation des principaux pôles de production sur le territoire métropolitain : plantes à parfum dans le sud-est ; plantes médicinales dans une diagonale Nouvelle-Aquitaine – Grand-Est ; plantes aromatiques dans le sud de la France, le Bassin Parisien et la Bretagne.

En comparant les années 2010 et 2020, il est constaté non seulement un accroissement de la spécialisation au sein de ces pôles mais aussi un développement vers d'autres territoires. Ainsi, des cultures de plantes à parfum apparaissent dans le bassin parisien et en Nouvelle-Aquitaine tandis qu'elles progressent nettement en Occitanie. De même, les régions Centre-Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie présentent davantage de plantes aromatiques.

Répartition des surfaces de PPAM par département en France métropolitaine en 2010 et 2020

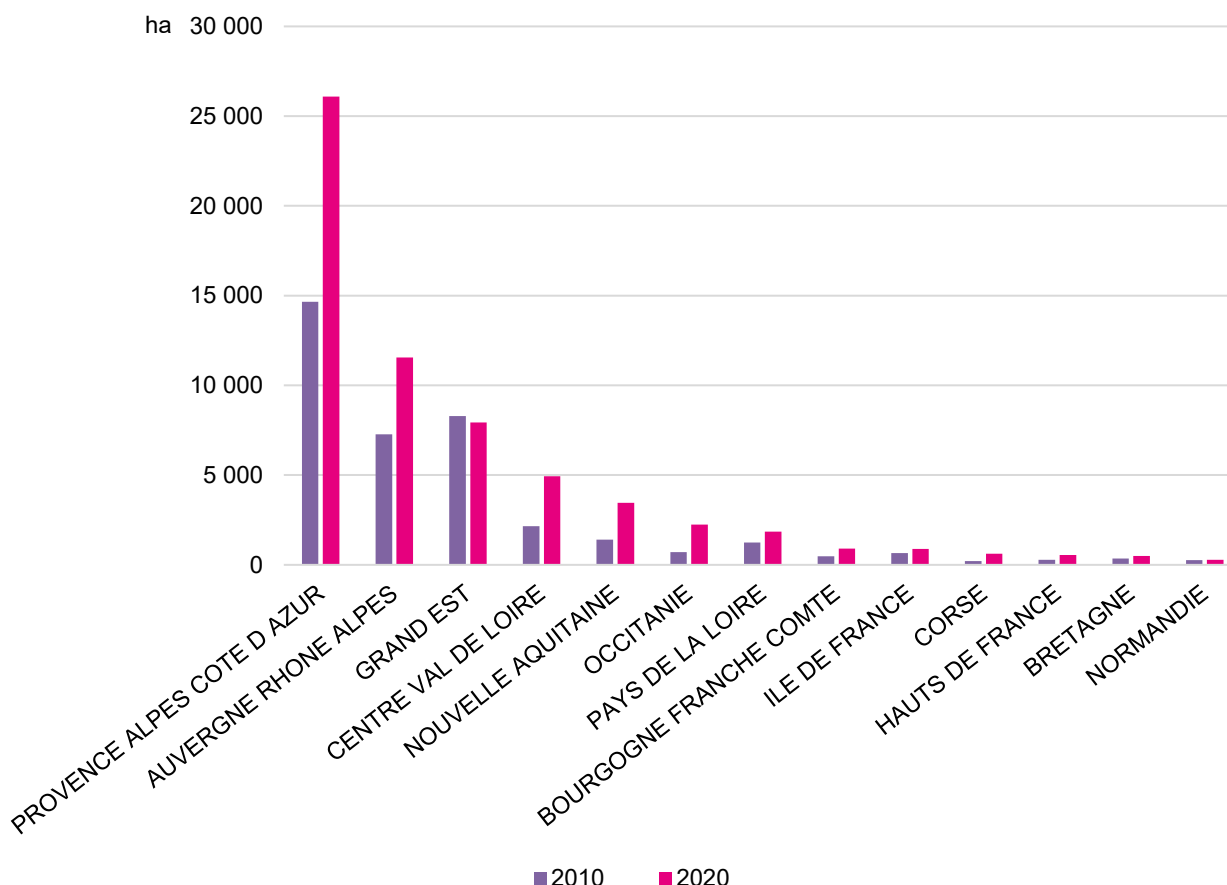


Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

1.1.3 Évolution par région

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est celle qui comporte le plus de surface en PPAM en 2020. Elle est suivie par les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Grand-Est. L'évolution des cultures pour l'ensemble des régions entre 2010 et 2020 est en augmentation à l'exception du Grand-Est où elles ont diminué de 4,3 %. Les évolutions les plus importantes se trouvent en PACA (+ 11 430 ha) et en AURA (+ 4 280 ha). Cependant, c'est en Occitanie et en Corse que la progression est la plus élevée (respectivement de + 215 % et + 189 %).

Évolution des surfaces de PPAM par région de 2010 à 2020 en France Métropolitaine



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Le détail des données par région et par département est présenté en annexe 1 et sur le site Visionet de FranceAgriMer.

1.1.4 Développement par plante

Le recensement agricole de 2020 permet d'avoir des chiffres précis pour 15 plantes, les autres PPAM étant réparties au sein de 3 catégories « Autres PPAM » (parfum, médicinales et aromatiques). Deux des 15 plantes identifiées (héliochryse et pavot) n'étaient pas spécifiquement recensées auparavant. Pour les treize plantes avec un historique, il est constaté au cours de la dernière décennie une forte augmentation tant des surfaces (de + 15,9 % à + 915,6 %) que du nombre d'exploitations (de + 38,9 % à + 430,2 %).

Évolution des surfaces par PPAM et du nombre d'exploitations en cultivant en France métropolitaine en 2000, 2010 et 2020

Plante	Nombre d'exploitations				Surface (ha)			
	2000	2010	2020	Évolution 2020/2010	2000	2010	2020	Évolution 2020/2010
Basilic	81	394	2 089	+ 430 %	232	160	365	+ 128 %
Camomilles	60	226	728	+ 222 %	109	202	445	+ 120 %
Ciboulette (+ cive et oignons verts)	46	280	1 299	+ 364 %	60	188	245	+ 30 %
Coriandre	65	255	1 325	+ 420 %	130	205	2 082	+ 916 %
Safran	6	157	459	+ 192 %	1	37	111	+ 200 %
Hélichryse	ND	ND	601	ND	ND	ND	1 046	ND
Lavande	502	521	1 775	+ 241 %	3 850	3 521	8 313	+ 136 %
Lavandin	1 739	1 362	1 892	+ 39 %	16 274	15 994	23 921	+ 50 %
Mélisse	97	256	1 114	+ 335 %	65	98	352	+ 259 %
Menthes	170	607	1 874	+ 209 %	284	198	457	+ 131 %
Pavot	ND	ND	1 097	ND	ND	ND	11 969	ND
Persil	ND	1 176	1 958	+ 67 %	ND	859	942	+ 10 %
Romarin	90	283	1 424	+ 403 %	82	108	306	+ 183 %
Sauge sclarée	128	201	902	+ 349 %	989	1 177	2 846	+ 142 %
Thym	196	523	1 927	+ 269 %	358	414	919	+ 122 %
Autres plantes à parfum	ND	ND	782	ND	ND	ND	1 727	ND
Autres plantes aromatiques	ND	ND	2 129	ND	ND	ND	2 429	ND
Autres plantes médicinales	ND	ND	1 218	ND	ND	ND	3 303	ND
TOTAL PPAM	3 626	4 478	8 514	+ 90 %	32 965	37 978	61 778	+ 63 %

ND : Données Non Disponibles

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2000, 2010 et 2020

- **Basilic**

La culture de basilic est présente dans l'ensemble des départements métropolitains mais à des niveaux très différents, la Drôme concentrant le plus de surfaces, tant en 2010 (64 %) qu'en 2020 (46 %). L'augmentation du nombre d'exploitations (+ 430 %) cultivant du basilic est très nettement supérieure à l'évolution des surfaces en France (+ 128 %). Ainsi la surface moyenne par exploitation a diminué entre 2010 et 2020.

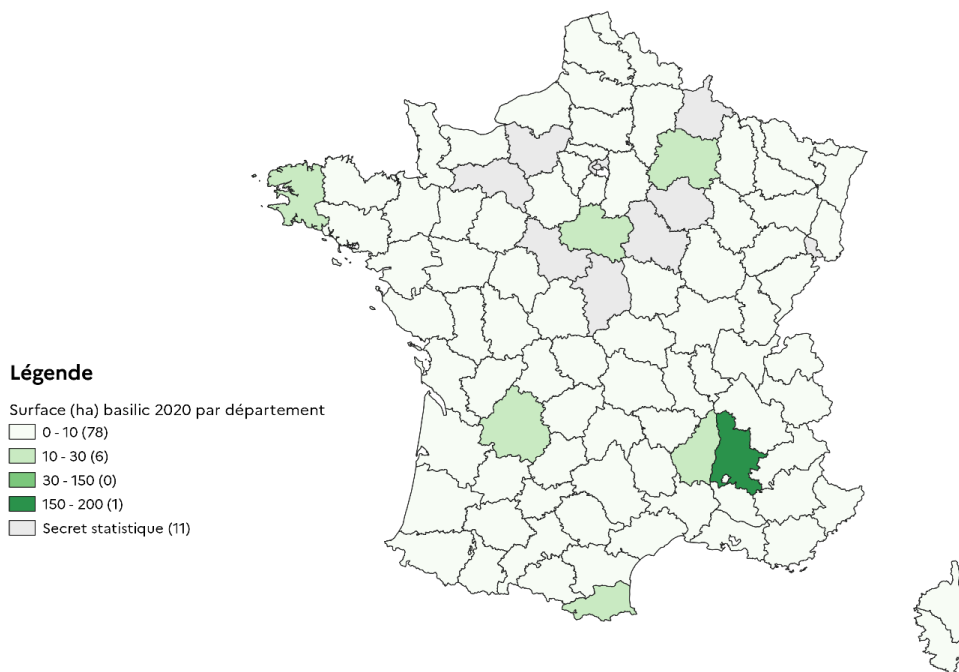
Répartition des surfaces de basilic et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2010 et 2020

	Surface (ha)		Nombre d'exploitations	
	2010	2020	2010	2020
26 Drôme	102,7	168,6	33	86
51 Marne	s	24,8	s	10
07 Ardèche	0,6	21,7	5	48
24 Dordogne	0,2	16,6	7	22
29 Finistère	0,2	14,5	10	60
45 Loiret	s	11,0	s	20
66 Pyrénées-Orientales	7,1	10,3	12	29
TOTAL FRANCE	160,0	365,1	394	2 089

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Répartition des surfaces de basilic en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Camomilles**

Les surfaces de camomilles rassemblent les deux espèces à savoir la romaine et la matricaire et il n'est pas possible de distinguer leur localisation.

La production de camomille est très clairement implantée dans le département du Maine-et-Loire, qui comprend 69 % des surfaces nationales (81,5 % en 2010). Toutefois elle s'est développée entre 2010 et 2020, plus modestement, dans certaines zones comme en Isère, dans les Alpes-de-Haute-Provence ou en Côte-d'Or.

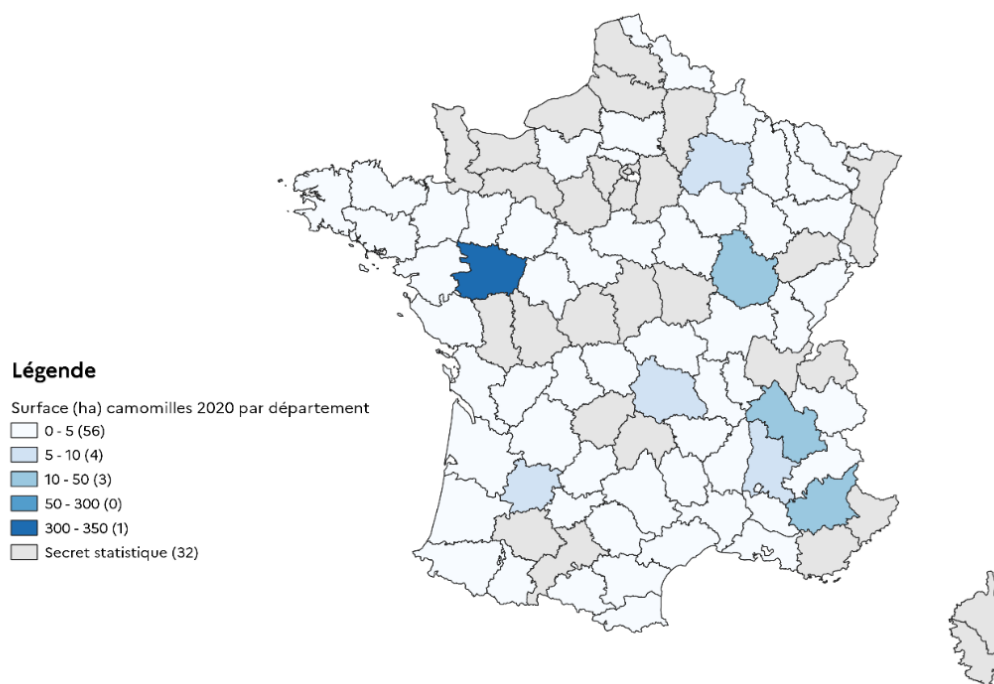
Répartition des surfaces de camomilles et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2010 et 2020

	Surface (ha)		Nombre d'exploitations	
	2010	2020	2010	2020
49 Maine-et-Loire	164,3	306,8	25	57
38 Isère	0,4	31,9	8	22
04 Alpes-de-Haute-Provence	s	12,1	s	11
21 Côte-d'Or	s	10,4	s	6
TOTAL FRANCE	201,5	445,2	226	728

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Répartition des surfaces de camomilles en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Ciboulette**

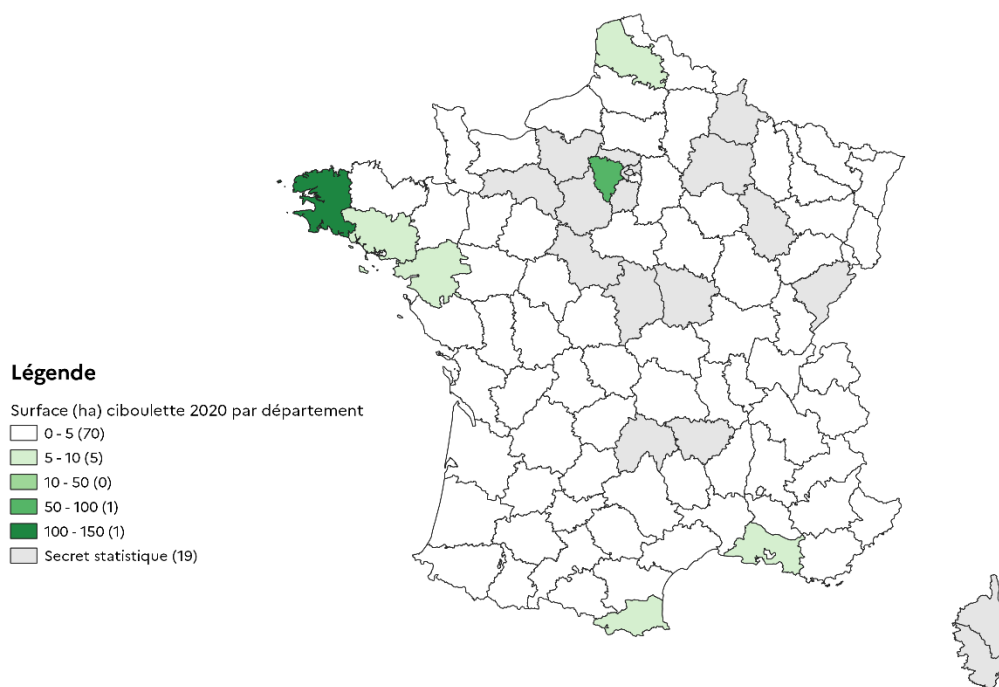
La production de ciboulette, destinée au marché du frais et du surgelé, se maintient dans les départements du Finistère et des Yvelines. Ces deux départements représentent 74 % des surfaces mais seulement 5 % des exploitations. Ainsi de très nombreuses exploitations cultivent de la ciboulette dans d'autres départements mais avec des surfaces plus limitées.

Répartition des surfaces de ciboulette et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2010 et 2020

	Surface (ha)		Nombre d'exploitations	
	2010	2020	2010	2020
29 Finistère	94,4	118,7	30	54
78 Yvelines	48,3	62,4	8	13
TOTAL FRANCE	187,7	245,4	280	1 299

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Répartition des surfaces de ciboulette en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Coriandre**

La surface recensée regroupe les productions dédiées à la plante fraîche, aux graines alimentaires et à l'huile essentielle, alors que celles destinées à la production de semences ne sont pas intégrées.

Parmi les plantes suivies dans le RA, la coriandre est celle qui a connu, ces dix dernières années, le plus fort développement en surface (+ 915,6 %). En 2010, la culture de coriandre se situait principalement en région parisienne et dans certains départements de la moitié sud de la France (Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône et Pyrénées-Orientales). En 2020, non seulement elle a progressé à l'intérieur de ces territoires, mais d'importantes surfaces ont été implantées dans le Centre-Val-de-Loire et dans le sud-ouest de la France (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie).

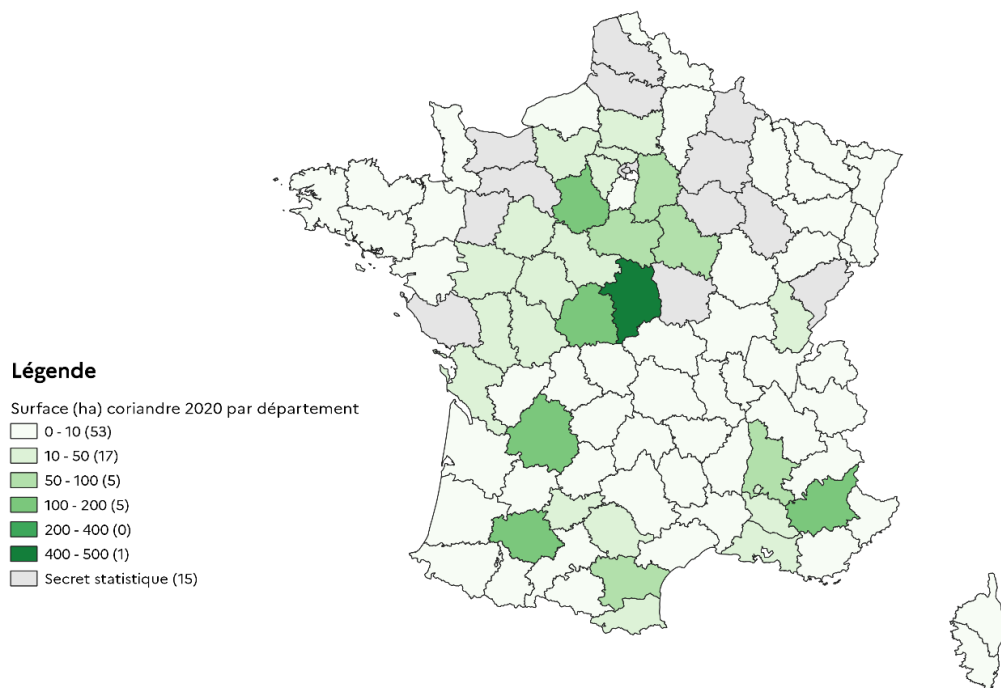
Répartition des surfaces de coriandre et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2010 et 2020

	Surface (ha)		Nombre d'exploitations	
	2010	2020	2010	2020
18 Cher	s	477,9	s	29
32 Gers	0	185,6	0	26
36 Indre	s	170,6	s	17
04 Alpes-de-Haute-Provence	0	136,0	0	28
28 Eure-et-Loir	s	127,6	s	18
24 Dordogne	0,1	124,1	4	22
26 Drôme	24,2	65,4	11	38
77 Seine-et-Marne	43,4	62,0	7	14
11 Aude	s	59,5	s	22
45 Loiret	6,1	56,0	6	19
89 Yonne	s	51,2	s	15
86 Vienne	0	41,0	0	12
95 Val-d'Oise	11,52	35,9	6	15
66 Pyrénées-Orientales	23,75	29,2	18	36
84 Vaucluse	10,72	28,6	6	33
13 Bouches-du-Rhône	11,13	21,4	18	49
TOTAL FRANCE	205,3	2 081,9	255	1 325

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Répartition des surfaces de coriandre en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Safran**

Du fait des conditions de production nécessitant beaucoup de main d'œuvre, les surfaces restent très modestes en France. La surface moyenne par exploitation reste ainsi en dessous de 1 ha. Toutefois, la surface totale a été multipliée par trois en dix ans. La culture de safran s'est répandue sur l'ensemble du territoire métropolitain depuis 2010. En 2020, elle est présente dans 85 départements (contre 53 en 2010), avec un développement plus important dans la moitié sud de la France, notamment dans le Var et les Bouches-du-Rhône ainsi que dans le Lot et le Lot-et-Garonne.

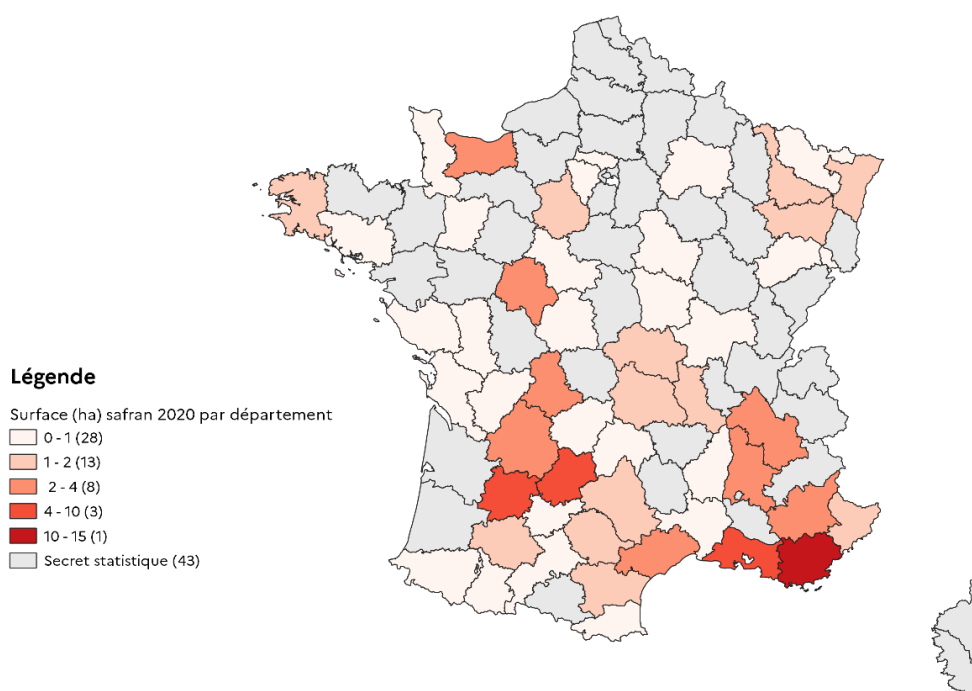
Répartition des surfaces de safran et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2010 et 2020

	Surface (ha)		Nombre d'exploitations	
	2010	2020	2010	2020
83 Var	0,7	14,2	3	25
13 Bouches-du-Rhône	s	5,0	s	22
46 Lot	1,9	4,3	5	28
47 Lot-et-Garonne	s	4,1	s	14
04 Alpes-de-Haute-Provence	2,8	3,6	8	13
38 Isère	0,7	2,9	4	10
24 Dordogne	2,5	2,8	4	12
67 Bas-Rhin	2,7	1,9	5	6
32 Gers	2,1	1,6	6	11
TOTAL FRANCE	36,6	111,1	157	459

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Répartition des surfaces de safran en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Hélichryse**

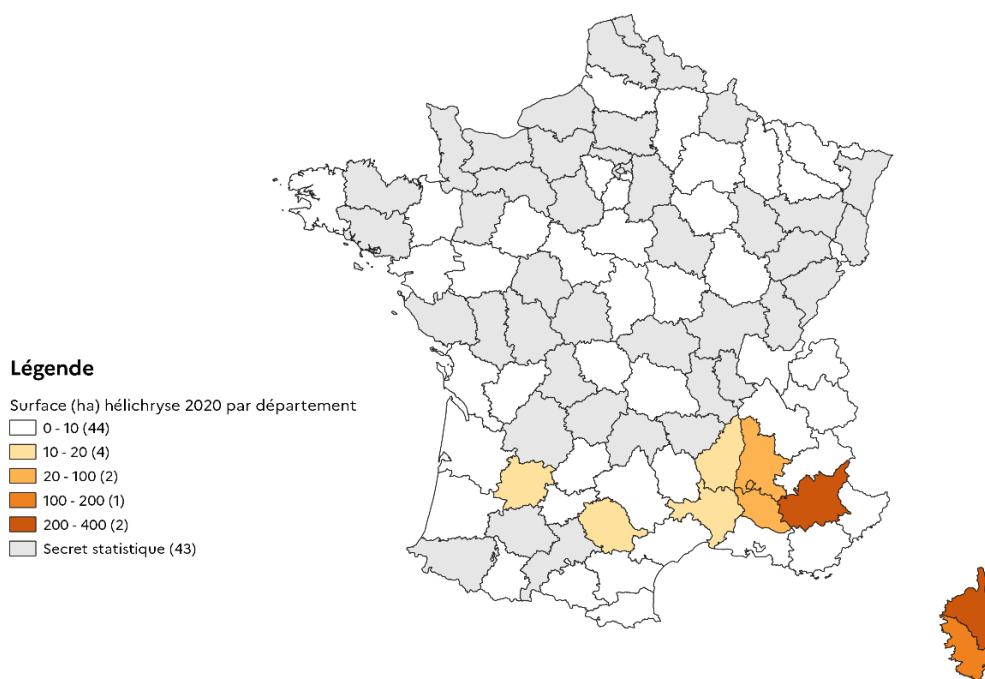
La production d'hélichryse se concentre dans le sud-est de la France, principalement en Corse ainsi que dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Vaucluse et la Drôme. Elle est également présente, dans une moindre mesure en Occitanie

Répartition des surfaces d'hélichryse et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2020

	Surface (ha)	Nombre d'exploitations
04 Alpes-de-Haute-Provence	358,6	52
2B Haute-Corse	321,7	42
2A Corse-du-Sud	166,7	36
84 Vaucluse	37,1	24
26 Drôme	34,1	39
TOTAL FRANCE	1 045,8	601

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Répartition des surfaces d'hélichryse en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Lavande**

En 2010, la culture de lavande était essentiellement présente dans le Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence et la Drôme. En 2020, les surfaces ont plus que doublé dans ces départements. Elles se sont également développées dans d'autres départements de PACA et d'AURA, ainsi qu'en Occitanie.

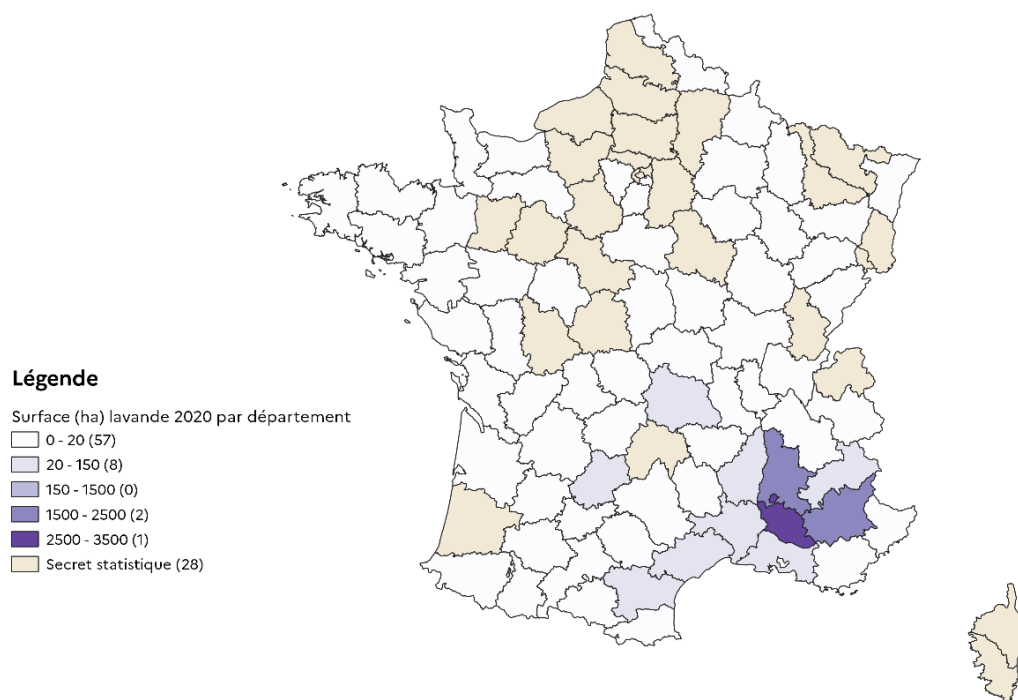
Répartition des surfaces de lavande et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2010 et 2020

	Surface (ha)		Nombre d'exploitations	
	2010	2020	2010	2020
84 Vaucluse	1 639,8	3 061,4	72	153
04 Alpes-de-Haute-Provence	713,6	2 270,6	62	143
26 Drôme	975,8	2 208,0	201	406
05 Hautes-Alpes	82,1	144,8	21	40
30 Gard	8,0	109,8	4	56
07 Ardèche	32,8	82,5	17	44
13 Bouches-du-Rhône	s	68,8	s	37
34 Hérault	s	66,1	s	29
46 Lot	5,9	45,0	5	44
63 Puy-de-Dôme	2,0	36,6	7	26
11 Aude	3,3	34,9	4	26
TOTAL FRANCE	3 520,6	8 313,2	521	1 775

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Répartition des surfaces de lavande en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Lavandin**

Le lavandin est l'une des cultures les plus répandues dans la filière PPAM en France métropolitaine. Elle est localisée, à 94 % en 2010 et à 90 % en 2020, dans trois départements du sud-est de la France : les Alpes-de-Haute-Provence, la Drôme et le Vaucluse. En dix ans, elle a progressé non seulement dans ces trois départements mais également dans les départements voisins ainsi qu'en Occitanie. Elle est apparue dans la région Centre-Val de Loire, d'où elle était absente, en 2010.

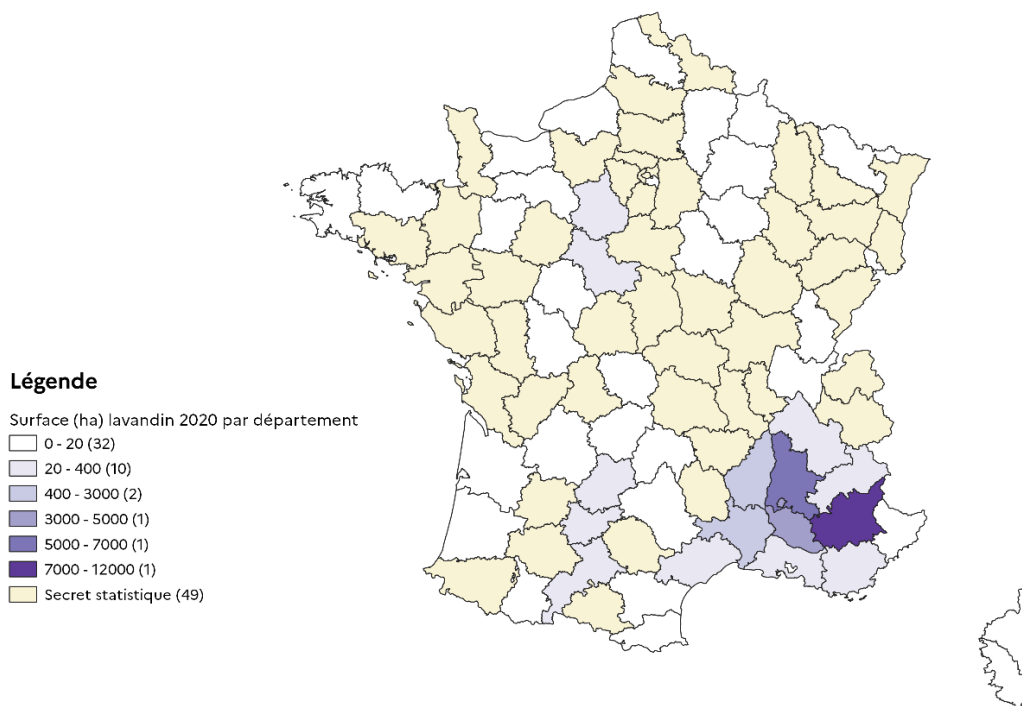
Répartition des surfaces de lavandin et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2010 et 2020

	Surface (ha)		Nombre d'exploitations	
	2010	2020	2010	2020
04 Alpes-de-Haute-Provence	8 030,6	11 598,4	315	385
26 Drôme	4 726,1	6 326,9	612	655
84 Vaucluse	2 385,0	3 566,3	246	337
07 Ardèche	464,7	691,1	64	89
30 Gard	176,7	400,3	32	70
28 Eure-et-Loir	0	343,8	0	17
05 Hautes-Alpes	59,9	143,0	17	28
83 Var	19,7	140,0	9	32
13 Bouches-du-Rhône	69,0	133,9	18	39
TOTAL FRANCE	15 993,7	23 920,6	1 362	1 892

S : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Répartition des surfaces de lavandin en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Mélisse**

La production de mélisse se cantonne, en France, à quelques départements. En 2010, seuls la Drôme et le Maine-et-Loire comptaient des surfaces conséquentes. Dix ans plus tard, ces dernières se sont fortement accrues dans ces deux départements et de nombreux hectares ont également été implantés en Isère et en Eure-et-Loir.

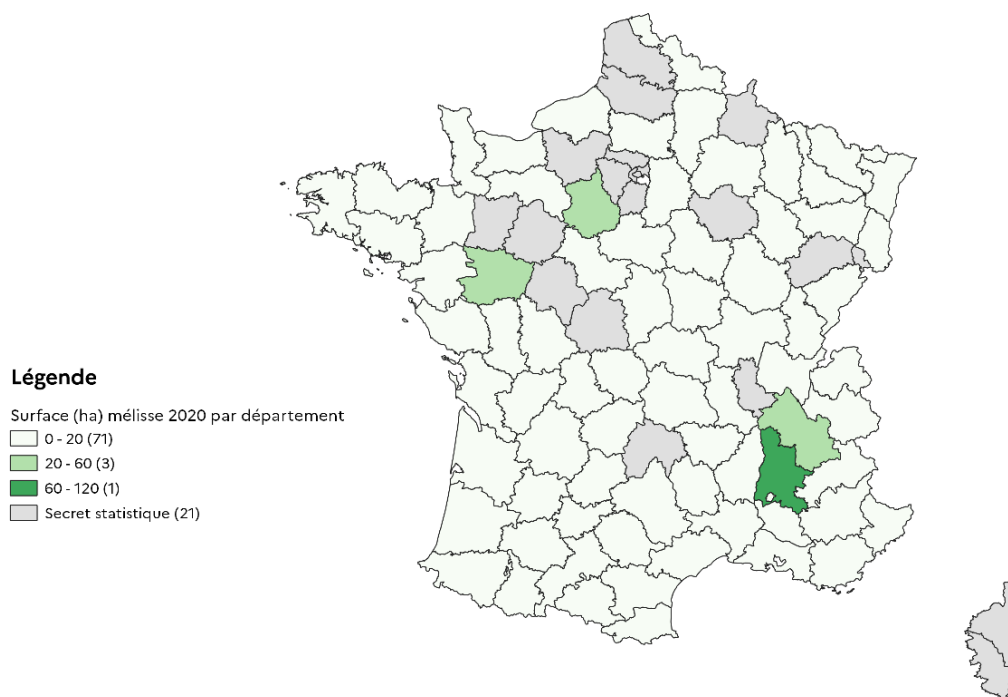
Répartition des surfaces de mélisse et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2010 et 2020

	Surface (ha)		Nombre d'exploitations	
	2010	2020	2010	2020
26 Drôme	51,7	113,9	48	95
49 Maine-et-Loire	12,4	59,0	12	37
38 Isère	0,7	44,8	13	32
28 Eure-et-Loir	s	37,2	s	6
TOTAL FRANCE	97,8	352,4	256	1 114

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Répartition des surfaces de mélisse en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Menthes**

La surface recensée en menthes englobe l'ensemble des espèces et variétés de cette plante, qui se développe depuis 2010 dans la Drôme, le Maine-et-Loire et le bassin parisien. Elle a également percé en Vendée.

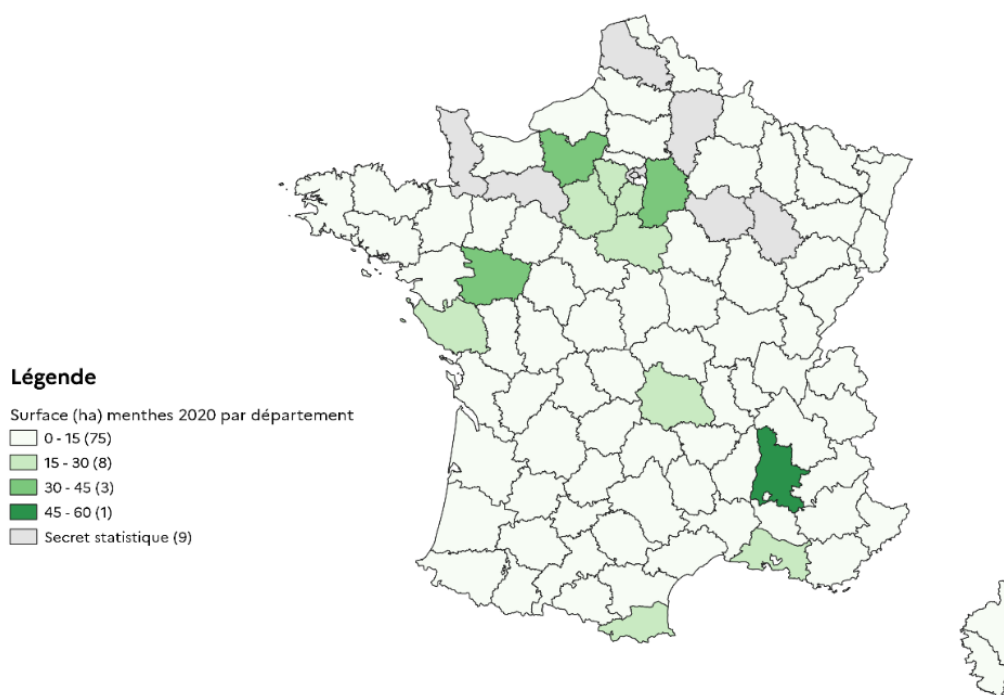
Répartition des surfaces de menthes et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2010 et 2020

	Surface (ha)		Nombre d'exploitations	
	2010	2020	2010	2020
26 Drôme	22,6	49,5	36	79
77 Seine-et-Marne	14,0	38,7	6	13
49 Maine-et-Loire	12,8	33,1	14	48
27 Eure	17,5	30,9	5	10
13 Bouches-du-Rhône	6,0	27,1	18	56
28 Eure-et-Loir	6,8	26,7	2	9
85 Vendée	s	21,0	s	17
63 Puy-de-Dôme	7,5	17,8	10	41
78 Yvelines	2,8	17,3	5	10
45 Loiret	5,6	16,3	6	18
91 Essonne	29,7	15,7	5	7
66 Pyrénées-Orientales	9,0	15,5	15	25
TOTAL FRANCE	198,7	456,8	470	1 874

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Répartition des surfaces de menthes en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Pavot**

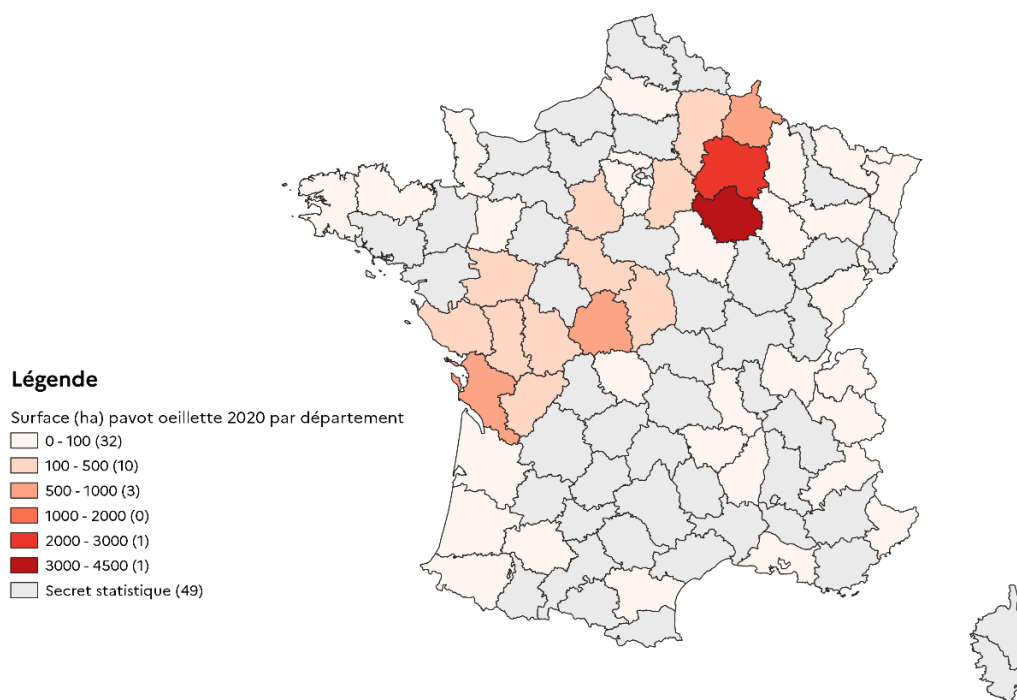
Les douze mille hectares de pavot comptabilisés sur le territoire métropolitain regroupent les surfaces à destination de l'industrie pharmaceutique et celles pour la production de graines alimentaires. Elles sont localisées dans une diagonale partant de Charente-Maritime jusqu'aux Ardennes, avec une part plus importante dans les départements de l'ancienne région Champagne-Ardenne.

Répartition des surfaces de pavot et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2020

	Surface (ha)	Nombre d'exploitations
10 Aube	4 316,7	346
51 Marne	2 381,5	193
17 Charente-Maritime	846,2	74
36 Indre	647,7	34
08 Ardennes	516,4	46
28 Eure-et-Loir	467,3	45
79 Deux-Sèvres	465,6	46
41 Loir-et-Cher	426,8	38
16 Charente	355,6	30
85 Vendée	330,4	33
18 Cher	297,8	20
02 Aisne	183,1	17
49 Maine-et-Loire	126,4	26
77 Seine-et-Marne	124,3	12
86 Vienne	121,5	18
TOTAL FRANCE	11 969	1 097

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Répartition des surfaces de pavot en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Persil**

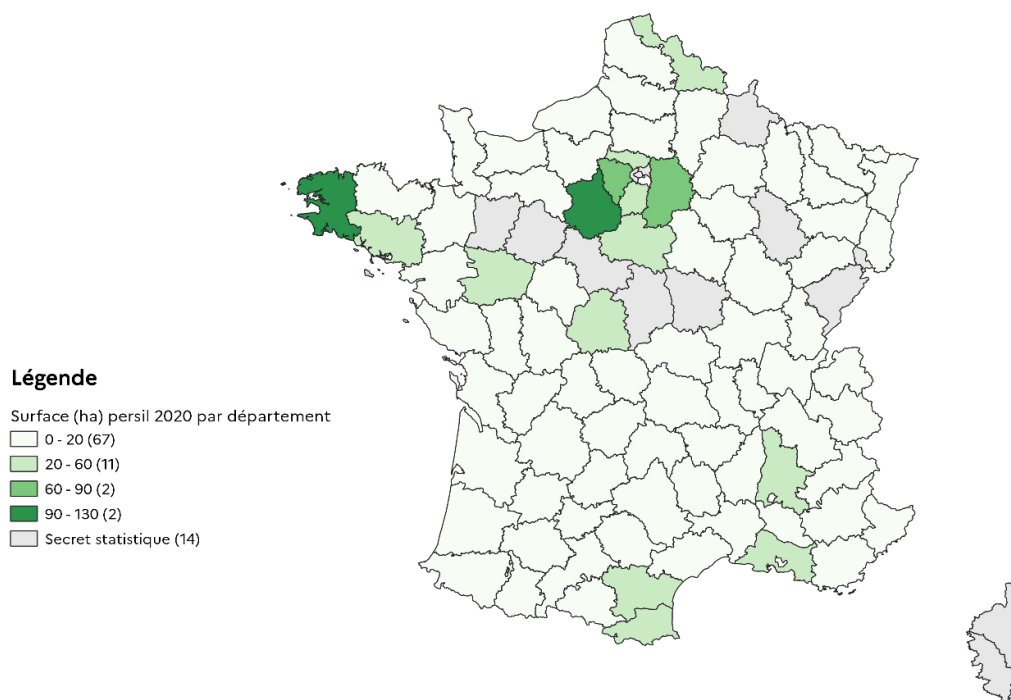
Les surfaces de persil en France sont principalement dédiées à la production d'herbes aromatiques sous différentes formes (fraîches, sèches, surgelées, etc.). Cette culture est particulièrement ancrée en Bretagne et dans le bassin parisien en raison de la présence dans ce département d'industriels transformateurs.

Répartition des surfaces de persil et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2010 et 2020

	Surface (ha)		Nombre d'exploitations	
	2010	2020	2010	2020
29 Finistère	142,7	127,3	37	65
28 Eure-et-Loir	37,9	108,9	6	21
77 Seine-et-Marne	72,7	67,7	19	24
78 Yvelines	63,8	61,6	17	16
45 Loiret	66,6	51,0	16	22
56 Morbihan	18,2	46,4	12	31
TOTAL FRANCE	859,1	942,4	1 176	1 958

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Répartition des surfaces de persil en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Romarin**

La production de romarin a été multipliée par trois entre 2010 et 2020. Cette culture s’est développée sur l’ensemble du territoire et plus particulièrement dans le sud-est de la France où elle était déjà majoritairement présente.

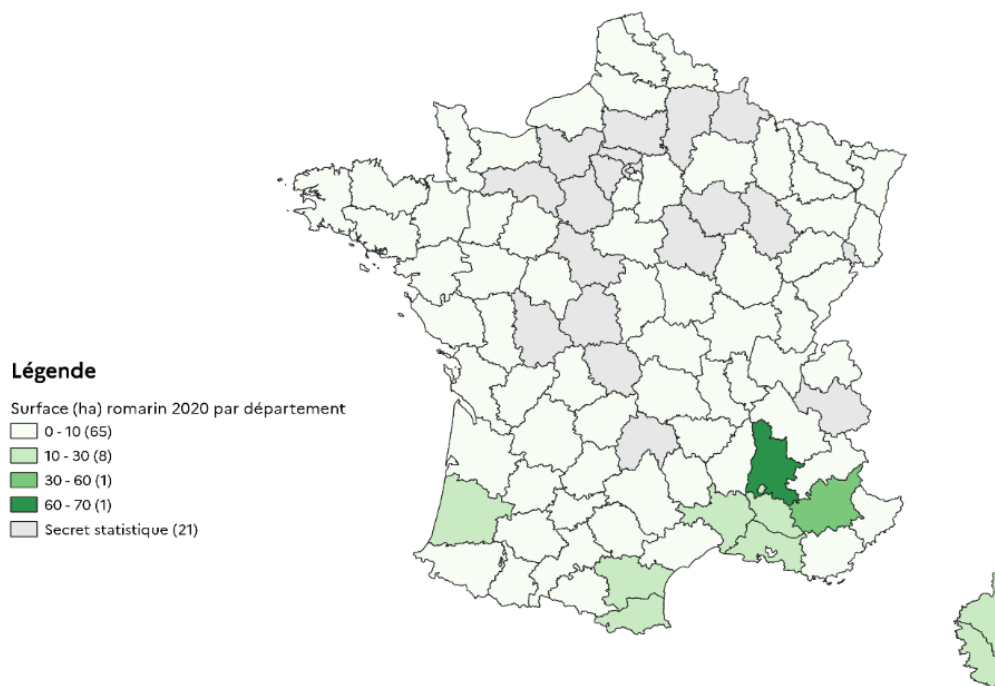
Répartition des surfaces de romarin et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2010 et 2020

	Surface (ha)		Nombre d'exploitations	
	2010	2020	2010	2020
26 Drôme	43,1	68,4	49	93
04 Alpes-de-Haute-Provence	9,9	56,7	12	22
13 Bouches-du-Rhône	5,3	23,2	13	48
84 Vaucluse	7,4	18,8	10	37
30 Gard	0,8	18,5	4	42
40 Landes	0	13,3	0	8
2A Corse-du-Sud	5,1	12,7	5	8
66 Pyrénées-Orientales	5,3	11,6	14	35
11 Aude	0,8	10,9	3	22
2B Haute-Corse	s	10,4	s	18
TOTAL FRANCE	107,7	305,9	283	1 424

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d’après les données d’Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Répartition des surfaces de romarin en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d’après les données d’Agreste, Recensement agricole 2020

- **Sauge sclérée**

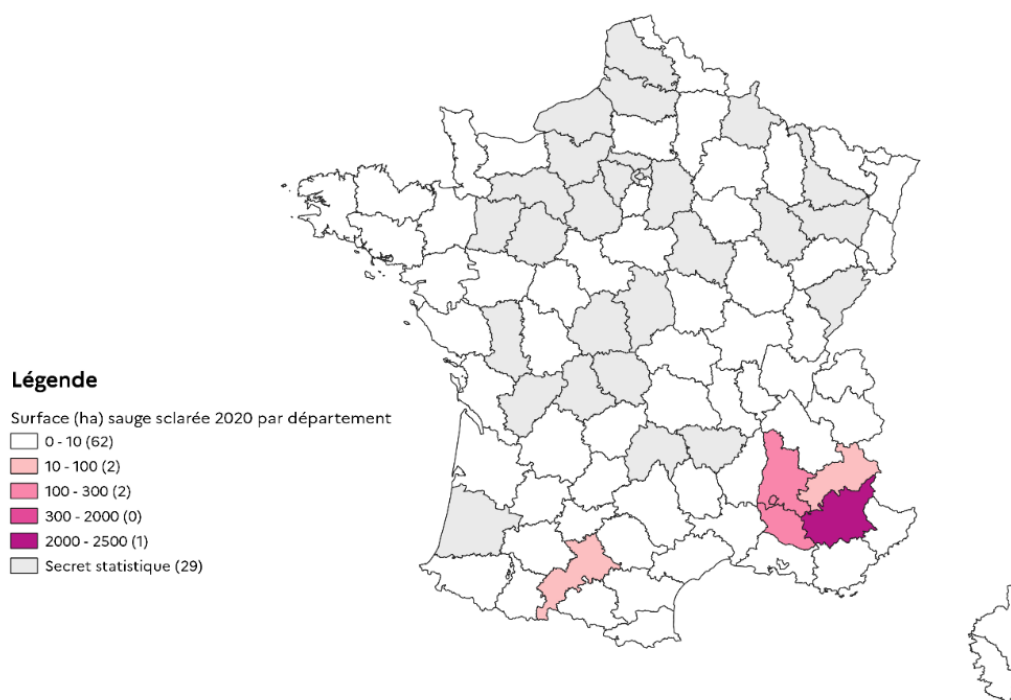
La sauge sclérée est une plante à parfum cultivée dans le sud-est de la France, en particulier dans les Alpes-de-Haute-Provence où sa croissance entre 2010 et 2020 a été très marquée. Ses surfaces ont à l'inverse régressé dans la Drôme.

Répartition des surfaces de sauge sclérée et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2010 et 2020

	Surface (ha)		Nombre d'exploitations	
	2010	2020	2010	2020
04 Alpes-de-Haute-Provence	833,2	2 326,5	75	159
84 Vaucluse	102,9	225,0	12	26
26 Drôme	175,3	130,3	37	51
05 Hautes-Alpes	52,4	57,3	7	13
31 Haute-Garonne	0	30,7	0	8
TOTAL FRANCE	1 177,3	2 845,7	201	902

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Répartition des surfaces de sauge sclérée en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Thym**

La culture de thym se situe en majorité dans le sud-est de la France et notamment dans la Drôme (345 ha). Outre le thym sec et frais, cette PPAM est également consacrée à la production d'huile essentielle. La production a doublé entre 2010 et 2020.

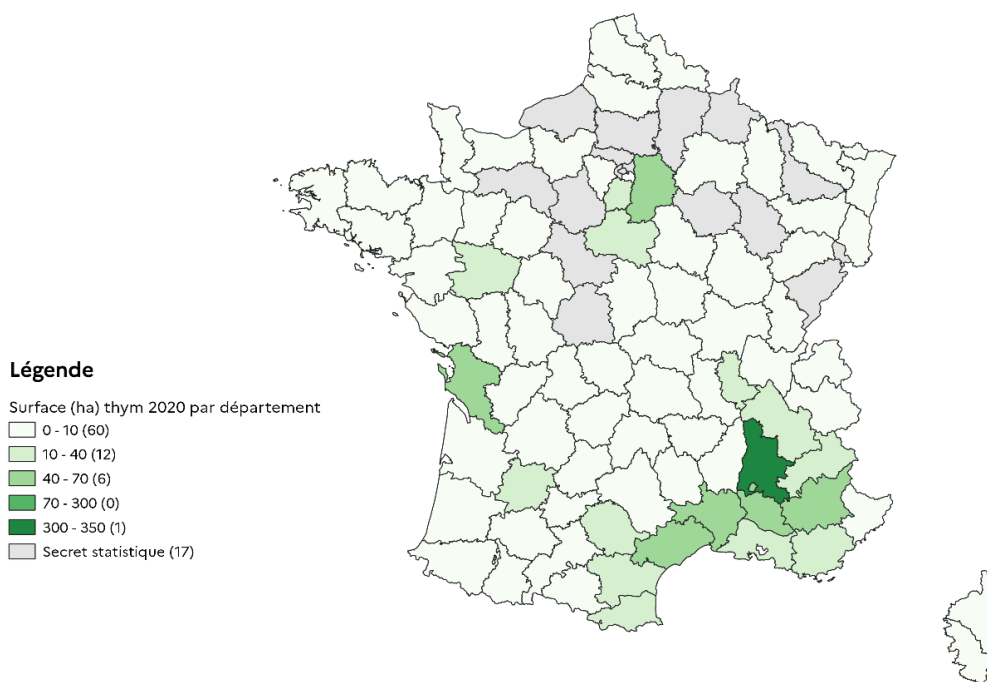
Répartition des surfaces de thym et du nombre d'exploitations en cultivant dans les principaux départements en France métropolitaine en 2010 et 2020

	Surface (ha)		Nombre d'exploitations	
	2010	2020	2010	2020
26 Drôme	145,7	301,9	97	192
04 Alpes-de-Haute-Provence	36,8	64,3	21	39
17 Charente-Maritime	6,9	52,3	10	49
84 Vaucluse	16,5	47,8	16	47
34 Hérault	8,1	43,3	9	49
77 Seine-et-Marne	30,2	41,1	6	22
30 Gard	1,6	40,8	6	50
13 Bouches-du-Rhône	32,2	36,8	18	54
11 Aude	11,1	29,4	6	27
66 Pyrénées-Orientales	4,1	22,4	13	42
91 Essonne	s	21,1	s	15
TOTAL FRANCE	450,8	918,6	1 023	1 927

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Répartition des surfaces de thym en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Le détail des données par plante et par région et département est présenté sur le site Visionet de FranceAgriMer.

1.2 Structure des exploitations de PPAM

1.2.1 Importance des PPAM dans les systèmes d'exploitation

Pour la majorité des exploitations, les PPAM sont des cultures de diversification. 76 % des exploitations qui cultivent des PPAM ont moins de 30 % de leur SAU dédiés à ces cultures mais ces exploitations ne représentent que 47,3 % de la surface totale en PPAM.

Les exploitations plus spécialisées, dont plus de 50 % de la SAU est dédié aux PPAM, représentent 16,4 % des exploitations et 39,2 % de la surface totale en PPAM.

Part des différentes cultures dans la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations cultivant des PPAM en France métropolitaine en 2020

Part de la SAU en PPAM	Nombre d'exploitations	Part des exploitations	Surface totale (ha) en PPAM de la catégorie	Part de la surface totale en PPAM
0 – 5 %	3 431	40,3 %	5 032	8,1 %
5 – 10 %	1 479	17,4 %	10 509	17,0 %
10 – 20 %	1 107	13,0 %	8 822	14,3 %
20 – 30 %	515	6,0 %	4 834	7,8 %
30 – 40 %	316	3,7 %	3 479	5,6 %
40 – 50 %	269	3,2 %	4 885	7,9 %
50 – 60 %	270	3,2 %	5 580	9,0 %
60 – 70 %	191	2,2 %	4 441	7,2 %
70 – 80 %	164	1,9 %	4 565	7,4 %
80 – 90 %	145	1,7 %	4 334	7,0 %
90 – 100 %	626	7,4 %	5 297	8,6 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

D'une manière générale, la culture de PPAM est plutôt associée à des cultures fourragères, arboricoles ou maraîchères, et/ou aux grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux). Les systèmes leur associant la vigne sont plus rares, même s'ils concernent 12 % des exploitations.

Part des différentes cultures dans la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations cultivant des PPAM en France métropolitaine en 2020

Part de la SAU	PPAM	Grandes Cultures	Fruits et légumes	Fourrages	Vignes	Autres
0 %	0 %	53 %	42 %	41 %	88 %	41 %
0 – 5 %	40 %	5 %	14 %	12 %	3 %	28 %
5 – 10 %	17 %	3 %	7 %	8 %	1 %	9 %
10 – 20 %	13 %	5 %	7 %	9 %	1 %	7 %
20 – 30 %	6 %	3 %	5 %	5 %	1 %	3 %
30 – 40 %	4 %	3 %	3 %	4 %	1 %	2 %
40 – 50 %	3 %	3 %	3 %	3 %	1 %	2 %
50 – 60 %	3 %	3 %	3 %	3 %	1 %	2 %
60 – 70 %	2 %	4 %	3 %	3 %	1 %	1 %
70 – 80 %	2 %	7 %	3 %	3 %	1 %	1 %
80 – 90 %	2 %	9 %	3 %	4 %	1 %	1 %
90 – 100 %	7 %	3 %	7 %	5 %	1 %	2 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

En valeur absolue, on constate que les producteurs cultivant moins de 5 ha représentent 67,3 % des exploitations ayant des PPAM et 8,3 % de la surface totale en PPAM, alors que 5,9 % des exploitations concernent des producteurs cultivant plus de 25 ha et regroupant 48,9 % de la surface.

Surface de PPAM par exploitation en 2020 en France métropolitaine

Surface en PPAM	Nombre d'exploitations de PPAM	Part des exploitations	Surface totale (ha) en PPAM de la catégorie	Part de la surface totale en PPAM
Moins de 5 ha	5 733	67,3 %	5 144	8,3 %
5 à 10 ha	1 046	12,3 %	7 637	12,4 %
10 à 25 ha	1 228	14,4 %	18 800	30,4 %
Plus de 25 ha	506	5,9 %	30 196	48,9 %
TOTAL PPAM	8 513		61 778	

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

1.2.2 Les exploitants et la main d'œuvre

- **Âge des chefs d'exploitation**

Globalement, les chefs d'exploitation produisant des PPAM sont plutôt « jeunes », la tranche des plus de 55 ans représentant seulement 33,4 %, contre 43 % au niveau national toutes exploitations confondues.

De façon générale il ne semble pas y avoir d'effet âge sur l'importance des surfaces exploitées en PPAM, la part relative des surfaces étant assez proportionnelle au nombre d'exploitations pour chaque classe d'âge retenue.

Répartition de l'âge des chefs d'exploitation en fonction des surfaces en PPAM

Âge des chefs d'exploitations / Surface PPAM	Nombre de producteurs					Total	Part du nombre des chefs d'exploitations
	Moins de 5 ha	5 à 10 ha	10 à 25 ha	25 à 50 ha	Plus de 50 ha		
Moins de 35 ans	1 013	186	154	86	52	1 491	14,0 %
35 à 45 ans	1 863	286	310	150	65	2 674	25,2 %
45 à 55 ans	1 846	387	377	204	93	2 907	27,4 %
55 ans et plus	2 207	491	477	249	117	3 541	33,4 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

- **Main d'œuvre permanente et saisonnière**

La majorité des exploitations qui possèdent un atelier PPAM indique employer au moins de 3 ETP permanents.

Toutefois, 64 %, soit plus de la moitié, des exploitations spécialisées en PPAM (ayant plus de 50 % de la SAU en PPAM) emploient 2 ou 3 ETP permanents et 29 % de ces mêmes exploitations en emploient plus de 3.

Cependant, ces données ne permettent pas de déterminer la main d'œuvre réelle dédiée aux PPAM.

Répartition des exploitations en fonction de la main d'œuvre permanente et des surfaces en PPAM

ETP Permanent / Part PPAM dans la SAU	Nombre d'exploitations				Total	Part des exploitations
	Moins de 10 %	10 à 25 %	25 à 50 %	Plus de 50 %		
Moins de 1 ETP	1 550	144	32	14	1 740	20,4 %
2 ETP	3 073	650	146	71	3 940	46,3 %
3 ETP	1 062	263	63	61	1 449	17,0 %
4 ETP	387	77	26	26	516	6,1 %
5 ETP	216	32	12	15	275	3,2 %
Plus de 5 ETP	491	62	22	18	593	7,0 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Les exploitations ayant déclaré des surfaces en PPAM recourent peu à la main d'œuvre saisonnière. En effet 93,7 % des exploitations, y compris celles ayant une part importante de PPAM, ont indiqué avoir moins de 1 ETP saisonnier.

Répartition des exploitations en fonction de la main d'œuvre saisonnière et des surfaces en PPAM

ETP Saisonnier / Part PPAM dans la SAU	Moins de 10 %	10 à 25 %	Plus de 25 %	Total	Part des exploitations
Moins de 1 ETP	6 360	1 152	464	7 976	93,7 %
2 ETP	217	35	19	271	3,2 %
3 ETP	83	15	8	106	1,2 %
4 ETP	27	8	3	38	0,4 %
5 ETP	9	0	3	12	0,1 %
Plus de 5 ETP	83	18	9	110	1,3 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

1.2.3 Régime d'imposition des exploitations

Fiscalement, 51,4 % des exploitations cultivant des PPAM sont au régime réel simplifié ou normal et 41,9 % sont au régime du micro-bénéfice agricole (moins de 82 800 € HT de revenu moyen annuel).

Régimes d'imposition des exploitations produisant des PPAM en 2020 en France métropolitaine

Comptabilité de l'exploitation / Surface PPAM	Moins de 5 ha	5 à 10 ha	10 à 25 ha	25 à 50 ha	Plus de 50 ha	Total	Part des exploitations
Micro BA	3 006	236	225	69	30	3 566	41,9 %
Bénéfices agricoles	2 292	757	952	214	163	4 378	51,4 %
Autres	302	47	49	18	12	428	5,0 %
Sans objet	133	s	s	s	s	141	1,7 %

Micro BA (micro-bénéfice agricole) (anciennement forfait agricole)

Bénéfices agricoles (régime simplifié ou réel)

Autres (Impôt sur les sociétés, bénéfices industriels et commerciaux...)

Sans objet (lycées, hôpitaux...)

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

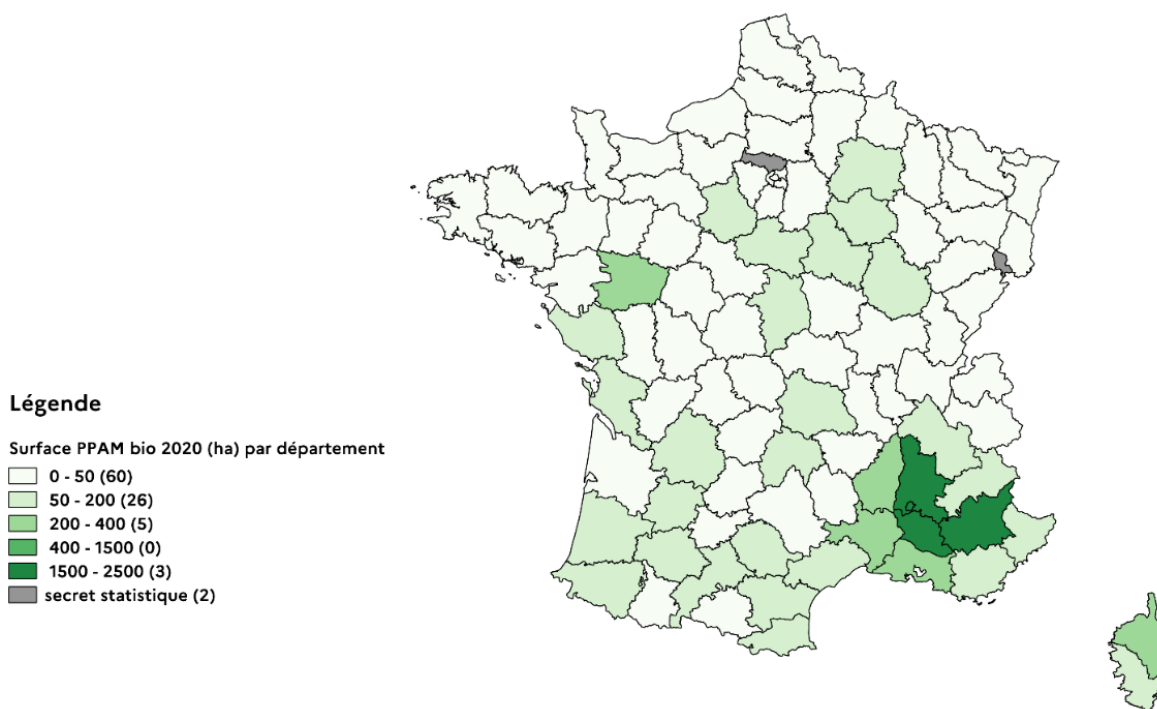
2. Production de PPAM bio en France métropolitaine

Les données relatives aux productions biologiques de PPAM sont très restreintes dans les recensements agricoles. En effet, seule l'enquête de 2020 permet d'avoir des informations et ces dernières sont globales, sans distinction des plantes cultivées, et portent sur les exploitations.

2.1 Données globales et localisation

Les plantes à parfum, aromatiques ou médicinales labélisées agriculture biologique représentent, en 2020, **10 884 ha (dont 107 ha sous serre ou abri haut)** cultivées par **3 266** exploitations. Le label concerne donc **17,6 % des surfaces** en PPAM et **38,4 % des exploitations** en produisant.

Répartition des surfaces de PPAM bio en France métropolitaine par département en 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Le détail des données bio par région et par département est présenté en annexe 2.

2.2 Importance des PPAM bio dans les systèmes d'exploitation

Comme pour l'ensemble des exploitations, les PPAM sont aussi, pour les producteurs engagés dans l'agriculture biologique, des cultures de diversification. Elles sont également majoritairement couplées avec des productions fruitières, légumières et fourragères.

Part des différentes cultures dans la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations cultivant des PPAM bio en France métropolitaine en 2020

Part de la SAU	PPAM	Grandes Cultures	Fruits et légumes	Fourrages	Vignes	Autres
0 – 0 %	0 %	66 %	34 %	40 %	88 %	51 %
0 -5 %	47 %	6 %	15 %	6 %	4 %	22 %
5 – 10 %	11 %	4 %	6 %	4 %	1 %	7 %
10 – 20 %	11 %	5 %	8 %	6 %	1 %	7 %
20 – 30 %	6 %	3 %	5 %	5 %	1 %	4 %
30 – 40 %	4 %	3 %	4 %	5 %	1 %	2 %
40 – 50 %	4 %	2 %	3 %	5 %	1 %	2 %
50 – 60 %	3 %	2 %	4 %	4 %	1 %	2 %
60 – 70 %	2 %	2 %	4 %	5 %	1 %	1 %
70 – 80 %	2 %	3 %	3 %	5 %	1 %	1 %
80 – 90 %	2 %	2 %	4 %	6 %	1 %	1 %
90 – 100 %	9 %	1 %	10 %	8 %	1 %	1 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Parmi les producteurs bios cultivant également des PPAM, 83,7 % exploitent moins de 5 ha de PPAM mais ils ne représentent que 19,5 % des surfaces totales de PPAM bio. À l'inverse, les 9,8 % des exploitations bios cultivant plus de 10 ha de PPAM détiennent 67,1 % des surfaces totales de PPAM bio.

Surface de PPAM bio par exploitation en 2020 en France métropolitaine

Surface en PPAM	Nombre d'exploitations de PPAM bio	Part des exploitations bio	Surface totale (ha) en PPAM bio de la catégorie	Part de la surface totale en PPAM bio
Moins de 5 ha	2 735	83,7 %	2 119	19,5 %
5 à 10 ha	210	6,4 %	1 463	13,4 %
10 à 25 ha	222	6,8 %	3 236	29,7 %
Plus de 25 ha	99	3,0 %	4 066	37,4 %
TOTAL PPAM	3 266		10 884	

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

3. Production de PPAM dans les territoires d'outre-mer

En 2020, les plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans les départements d'outre-mer représentent **1 340 ha** et sont cultivées par **3 688** exploitations.

L'évolution depuis 2010 montre globalement une hausse, de 39 % en surface et 6,1 % en nombre d'exploitations. Cependant, cette tendance est très variable selon les territoires. Ainsi la production de PPAM a progressé en Guadeloupe et à la Réunion alors qu'elle a chuté en Guyane et en Martinique.

Répartition des surfaces de PPAM et du nombre d'exploitations en cultivant dans les DOM-TOM en 2010 et 2020

	Surface PPAM (ha)			Nombre d'exploitations		
	2010	2020	Évolution 2020/2010	2010	2020	Évolution 2020/2010
971 Guadeloupe	133	237	78,2 %	266	425	59,8 %
973 Guyane	226	149	- 34,1 %	1 878	922	- 50,9 %
974 La Réunion	493	660	33,9 %	1 018	1 004	- 1,4 %
972 Martinique	112	64	- 42,9 %	314	237	- 24,5 %
976 Mayotte	ND	230	-	ND	1 096	-
977 Saint-Barthélemy	ND	s	-	ND	s	-
978 Saint-Martin	ND	s	-	ND	s	-
TOTAL DOM-TOM	964	1 340	39,0 %	3 476	3 688	6,1 %

s : secret statistique – ND : Données Non Disponibles

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Les producteurs de PPAM en outre-mer sont également en très grande majorité des exploitations non spécialisées dans ces productions. Leur quasi-totalité exploite moins de 5 ha de PPAM.

Part des PPAM dans la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations cultivant des PPAM dans les DOM-TOM

Part PPAM de la SAU	Nombre d'exploitations	Part des exploitations
Moins de 10 %	1 847	50,1 %
10 à 25 %	1 072	29,0 %
25 à 50 %	378	10,2 %
Plus de 50 %	395	10,7 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Surface de PPAM par exploitation en 2020 dans les DOM-TOM

Surface en PPAM	Nombre d'exploitations
< 5 ha	3 662
> 5 ha	26

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Le recensement 2020 a permis de quantifier la culture d'une dizaine de PPAM dans les DOM-TOM. Si certaines PPAM sont également cultivées en métropole, tels le persil et le thym, d'autres sont spécifiques à ces territoires, comme le géranium rosat de la Réunion, l'ylang-ylang à Mayotte, ou encore la vanille. Cette dernière apparaît comme la PPAM la plus cultivée dans les DOM avec 551 ha, soit 41 % des surfaces.

Surfaces par PPAM dans les territoires d'outre-mer français en 2020

Plantes	971 Guadeloupe	973 Guyane	974 La Réunion	972 Martinique	976 Mayotte	977 Saint- Barthélemy et 978 Saint-Martin	Surface totale (ha) DOM TOM 2020
Citronnelle	0,6	2,4	3,0	0,7	0,2	s	7,0
Curcuma	3,9	1,8	52,7	1,4	0,4	s	60,1
Géranium	s	0,4	54,4	0	s	s	54,9
Gingembre	2,1	7,7	30,7	1,3	0,3	s	42,1
Persil	10,6	5,1	11,0	14,4	s	s	41,2
Piment	37,5	14,8	67,0	28,4	0,4	s	148,1
Roucou	0,2	0,6	1,0	0,1	0	s	1,8
Thym	3,5	0,5	24,1	6,2	s	s	34,4
Vanille	146,7	5,9	328,7	1,3	68,6	s	551,2
Ylang-ylang	s	8,2	0,2	0,0	76,6	s	85,0
Autres plantes à parfum	14,5	13,1	5,3	1,3	0,2	s	34,4
Autres plantes aromatiques	10,7	86,4	26,9	4,6	82,3	s	210,9
Autres plantes médicinales	6,4	2,3	55,2	4,6	0,8	s	69,2

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

4. Les producteurs de PPAM non déclarés à la PAC

L'enquête du recensement agricole étant exhaustive, elle permet également de rendre compte de la représentativité des données déclarées par les exploitations dans le cadre des aides de la PAC (Politique Agricole Commune), dans la mesure où elle fournit des informations sur **toutes** les exploitations, déclarantes ou non à la PAC.

Selon le recensement, **3 267 exploitations** (soit 40,5 % des producteurs de PPAM hors production de semences) en 2020 n'ont pas réalisé de demande d'aide relative à la PAC. Ainsi **3 449 ha** (soit 5,6 % de la surface totale de PPAM) n'ont pas été déclarés.

Parmi les espèces les plus concernées en nombre d'hectares figurent le lavandin, la catégorie « Autres plantes médicinales » et la lavande.

Par ailleurs, alors que le lavandin est la culture pour laquelle la surface non déclarée est la plus importante, celle-ci ne représente que 3,2 % de la production totale. À l'inverse, plus de la moitié des surfaces de safran n'est pas comptabilisée dans les données de la PAC.

Surface par PPAM non déclarée dans le cadre des aides de la PAC

Plantes	Surface non déclarée à la PAC (ha)	Part de la surface totale
Basilic	70,4	19,3 %
Camomilles	38,9	8,7 %
Ciboulette (+ cive et oignons verts)	27,7	11,3 %
Coriandre	80,9	3,9 %
Safran	58,5	52,7 %
Hélichryse	89,2	8,5 %
Lavande	632,5	7,6 %
Lavandin	776,5	3,2 %
Mélisse	20,0	5,7 %
Menthes	98,9	21,7 %
Pavot	98,7	0,8 %
Persil	140,6	14,9 %
Romarin	54,6	17,8 %
Sauge sclérée	19,9	0,7 %
Thym	85,0	9,3 %
Autres plantes à parfum	143,6	8,3 %
Autres plantes aromatiques	274,5	11,3 %
Autres plantes médicinales	738,8	22,4 %
TOTAL PPAM	3 449,1	5,6 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

La plus grande partie de ces exploitations ne réalisant pas de déclaration exploitent moins de 5 ha de PPAM et la majorité ne sont pas spécialisées dans les PPAM. Il s'agit souvent de maraichers, arboriculteurs ou/et viticulteurs qui ne perçoivent pas d'aides surfaciques. Toutefois 23 % des non déclarants sont des exploitations spécialisées (> 50 % de la SAU) dans la production de PPAM.

Surface et part de PPAM dans la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations ne déclarant pas à la PAC en France métropolitaine en 2020

Part PPAM dans SAU / Surface de PPAM	< 5 ha	5 à 10 ha	10 à 50 ha	> 50 ha
Moins de 10 %	1 800	7	5	s
10 à 25 %	411	s	4	-
25 à 50 %	275	8	7	-
Plus de 50 %	648	52	43	5

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Part des différentes cultures dans la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations cultivant des PPAM et ne déclarant pas à la PAC en France métropolitaine en 2020

Part de la SAU	PPAM	Grandes cultures	Fruits et légumes	Fourrages	Vignes	Autres
0 – 0 %	0,0 %	88,9 %	30,9 %	75,5 %	45,8 %	93,4 %
0 - 5 %	44,5 %	4,4 %	5,4 %	1,3 %	11,7 %	2,2 %
5 – 10 %	11,2 %	1,6 %	4,2 %	1,2 %	5,8 %	0,6 %
10 – 20 %	9,9 %	1,4 %	6,1 %	2,6 %	7,4 %	0,7 %
20 – 30 %	5,1 %	1,1 %	5,2 %	2,2 %	4,5 %	0,3 %
30 – 40 %	3,9 %	0,7 %	5,6 %	1,9 %	4,2 %	0,5 %
40 – 50 %	2,4 %	0,6 %	4,3 %	2,6 %	3,7 %	0,4 %
50 – 60 %	3,7 %	0,4 %	4,9 %	2,4 %	3,7 %	0,4 %
60 – 70 %	2,2 %	0,4 %	4,8 %	2,2 %	2,4 %	0,3 %
70 – 80 %	1,4 %	0,3 %	5,4 %	2,6 %	2,7 %	0,2 %
80 – 90 %	1,6 %	s	5,8 %	2,6 %	3,1 %	0,5 %
90 – 100 %	14,0 %	s	17,2 %	3,0 %	5,0 %	0,4 %

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Annexe 1 - Données par région et département

Surface de PPAM et nombre d'exploitations en cultivant en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020

	Surface PPAM 2020 (ha)	Part de la surface nationale de PPAM	Évolution des surfaces 2020/2010	Nombre d'exploitations PPAM 2020	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM	Évolution du nombre d'exploitations 2020/2010
01 Ain	14,7	< 1 %	571,4 %	47	< 1 %	500,4 %
03 Allier	36,6	< 1 %	169,2 %	35	< 1 %	218,9 %
07 Ardèche	902,7	1,5 %	129,0 %	245	2,9 %	67,2 %
15 Cantal	56,0	< 1 %	75,0 %	14	< 1 %	1 517,3 %
26 Drôme	10 028,8	16,2 %	31,6 %	1 036	12,2 %	52,7 %
43 Haute-Loire	19,6	< 1 %	111,1 %	38	< 1 %	59,4 %
74 Haute-Savoie	24,5	< 1 %	103,7 %	55	< 1 %	39,2 %
38 Isère	215,6	< 1 %	136,2 %	111	1,3 %	708,5 %
42 Loire	20,6	< 1 %	194,7 %	56	< 1 %	33,7 %
63 Puy-de-Dôme	147,9	< 1 %	157,6 %	85	1,0 %	449,5 %
69 Rhône	65,4	< 1 %	300,0 %	108	1,3 %	42,2 %
73 Savoie	24,3	< 1 %	475,0 %	46	< 1 %	376,9 %
Auvergne-Rhône-Alpes	11 556,6	18,7 %	58,8 %	1 876	22,0 %	70,4 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Surface de PPAM et nombre d'exploitations en cultivant en Bourgogne-Franche-Comté en 2020

	Surface PPAM 2020 (ha)	Part de la surface nationale de PPAM	Évolution des surfaces 2020/2010	Nombre d'exploitations PPAM 2020	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM	Évolution du nombre d'exploitations 2020/2010
21 Côte-d'Or	469,9	< 1 %	58,8 %	77	< 1 %	63,8 %
25 Doubs	5,7	< 1 %	310,0 %	17	< 1 %	240,0 %
70 Haute-Saône	72,7	< 1 %	131,4 %	24	< 1 %	166,7 %
39 Jura	102,4	< 1 %	161,7 %	33	< 1 %	73,7 %
58 Nièvre	50,3	< 1 %	392,9 %	21	< 1 %	162,5 %
71 Saône-et-Loire	39,5	< 1 %	- 47,2 %	49	< 1 %	444,4 %
90 Territoire de Belfort	0,2	< 1 %	s	3	< 1 %	s
89 Yonne	158,7	< 1 %	674,5 %	33	< 1 %	312,5 %
Bourgogne-Franche-Comté	899,5	1,5 %	90,0 %	257	3,0 %	144,8 %

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Surface de PPAM et nombre d'exploitations en cultivant en Bretagne en 2020

	Surface PPAM 2020 (ha)	Part de la surface nationale de PPAM	Évolution des surfaces 2020/2010	Nombre d'exploitations PPAM 2020	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM	Évolution du nombre d'exploitations 2020/2010
22 Côtes-d'Armor	55,1	< 1 %	308,8 %	49	< 1 %	276,9 %
29 Finistère	310,7	< 1 %	15,7 %	144	1,7 %	125,0 %
35 Ille-et-Vilaine	15,2	< 1 %	378,3 %	58	< 1 %	314,3 %
56 Morbihan	114,4	< 1 %	94,4 %	73	< 1 %	265,0 %
Bretagne	495,4	0,8 %	44,0 %	324	3,8 %	191,9 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Surface de PPAM et nombre d'exploitations en cultivant en Centre-Val de Loire en 2020

	Surface PPAM 2020 (ha)	Part de la surface nationale de PPAM	Évolution des surfaces 2020/2010	Nombre d'exploitations PPAM 2020	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM	Évolution du nombre d'exploitations 2020/2010
18 Cher	962,9	1,6 %	583,8 %	68	< 1 %	325,0 %
28 Eure-et-Loir	1 349,8	2,2 %	37,3 %	120	1,4 %	29,0 %
36 Indre	1 276,7	2,1 %	439,4 %	78	< 1 %	254,5 %
37 Indre-et-Loire	61,9	< 1 %	158,3 %	43	< 1 %	258,3 %
41 Loir-et-Cher	617,4	1,0 %	806,7 %	73	< 1 %	563,6 %
45 Loiret	669,6	1,1 %	- 4,9 %	98	1,2 %	15,3 %
Centre-Val de Loire	4 938,3	8,0 %	128,9 %	480	5,6 %	100,8 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Surface de PPAM et nombre d'exploitations en cultivant en Corse en 2020

	Surface PPAM 2020 (ha)	Part de la surface nationale de PPAM	Évolution des surfaces 2020/2010	Nombre d'exploitations PPAM 2020	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM	Évolution du nombre d'exploitations 2020/2010
2A Corse-du-Sud	200,5	< 1 %	100,0 %	46	< 1 %	222,2 %
2B Haute-Corse	417,5	< 1 %	192,6 %	79	< 1 %	175,7 %
Corse	618,1	1,0 %	189,3 %	125	1,5 %	150,0 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Surface de PPAM et nombre d'exploitations en cultivant en Grand-Est en 2020

	Surface PPAM 2020 (ha)	Part de la surface nationale de PPAM	Évolution des surfaces 2020/2010	Nombre d'exploitations PPAM 2020	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM	Évolution du nombre d'exploitations 2020/2010
08 Ardennes	775,4	1,3 %	- 43,1 %	82	1,0 %	- 39,7 %
10 Aube	4 480,2	7,3 %	12,7 %	377	4,4 %	13,2 %
67 Bas-Rhin	27,2	< 1 %	- 3,0 %	64	< 1 %	20,8 %
68 Haut-Rhin	14,9	< 1 %	62,3 %	33	< 1 %	- 17,5 %
52 Haute-Marne	23,1	< 1 %	s	19	< 1 %	s
51 Marne	2 527,0	4,1 %	- 12,8 %	218	2,6 %	- 21,6 %
54 Meurthe-et-Moselle	36,3	< 1 %	2 366,7 %	24	< 1 %	380,0 %
55 Meuse	25,6	< 1 %	s	31	< 1 %	s
57 Moselle	8,1	< 1 %	3 152,0 %	28	< 1 %	833,3 %
88 Vosges	14,6	< 1 %	386,7 %	40	< 1 %	344,4 %
Grand-Est	7 932,3	12,8 %	- 4,2 %	916	10,8 %	6,9 %

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Surface de PPAM et nombre d'exploitations en cultivant en Hauts-de-France en 2020

	Surface PPAM 2020 (ha)	Part de la surface nationale de PPAM	Évolution des surfaces 2020/2010	Nombre d'exploitations PPAM 2020	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM	Évolution du nombre d'exploitations 2020/2010
02 Aisne	259,2	< 1 %	69,8 %	36	< 1 %	111,8 %
59 Nord	97,2	< 1 %	43,9 %	86	1,0 %	186,7 %
60 Oise	76,1	< 1 %	1 050,7 %	22	< 1 %	450,0 %
62 Pas-de-Calais	103,2	< 1 %	110,2 %	40	< 1 %	150,0 %
80 Somme	21,6	< 1 %	306,6 %	30	< 1 %	233,3 %
Hauts-de-France	557,2	0,9 %	98,2 %	214	2,5 %	181,6 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Surface de PPAM et nombre d'exploitations en cultivant en Île-de-France en 2020

	Surface PPAM 2020 (ha)	Part de la surface nationale de PPAM	Évolution des surfaces 2020/2010	Nombre d'exploitations PPAM 2020	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM	Évolution du nombre d'exploitations 2020/2010
75 Paris	s	s	s	s	s	s
77 Seine-et-Marne	414,07	< 1 %	40,6 %	60	< 1 %	53,8 %
78 Yvelines	253,98	< 1 %	48,8 %	28	< 1 %	16,7 %
91 Essonne	144,76	< 1 %	19,8 %	36	< 1 %	89,5 %
92 Hauts-de-Seine	s	s	s	s	s	s
93 Seine-Saint-Denis	s	s	s	s	s	s
94 Val-de-Marne	0	-	-	0	0	-
95 Val-d'Oise	74,7	< 1 %	16,8 %	24	< 1 %	71,4 %
Île-de-France	887,6	1,4 %	36,6 %	151	1,2 %	54,2 %

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Surface de PPAM et nombre d'exploitations en cultivant en Normandie en 2020

	Surface PPAM 2020 (ha)	Part de la surface nationale de PPAM	Évolution des surfaces 2020/2010	Nombre d'exploitations PPAM 2020	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM	Évolution du nombre d'exploitations 2020/2010
14 Calvados	14,0	< 1 %	-	30	< 1 %	-
27 Eure	89,0	< 1 %	- 40,2 %	34	< 1 %	209,1 %
50 Manche	29,0	< 1 %	- 44,1 %	46	< 1 %	4,5 %
61 Orne	27,1	< 1 %	s	14	< 1 %	s
76 Seine-Maritime	129,8	< 1 %	s	48	< 1 %	s
Normandie	278,8	0,5 %	38,8 %	172	2,0 %	212,7 %

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Surface de PPAM et nombre d'exploitations en cultivant en Nouvelle-Aquitaine en 2020

	Surface PPAM 2020 (ha)	Part de la surface nationale de PPAM	Évolution des surfaces 2020/2010	Nombre d'exploitations PPAM 2020	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM	Évolution du nombre d'exploitations 2020/2010
16 Charente	384,0	< 1 %	55 556,5 %	62	< 1 %	1 450,0 %
17 Charente-Maritime	970,4	1,6 %	44,2 %	158	1,9 %	81,6 %
19 Corrèze	16,1	< 1 %	218,4 %	21	< 1 %	133,3 %
23 Creuse	28,7	< 1 %	452,1 %	32	< 1 %	255,6 %
79 Deux-Sèvres	563,3	< 1 %	144,0 %	76	< 1 %	230,4 %
24 Dordogne	171,3	< 1 %	982,1 %	86	1,0 %	309,5 %
33 Gironde	476,6	< 1 %	s	76	< 1 %	s
87 Haute-Vienne	29,6	< 1 %	1 295,8 %	41	< 1 %	412,5 %
40 Landes	248,7	< 1 %	s	52	< 1 %	s
47 Lot-et-Garonne	124,7	< 1 %	434,6 %	78	< 1 %	333,3 %
64 Pyrénées-Atlantiques	215,3	< 1 %	93,2 %	178	2,1%	45,9 %
86 Vienne	225,7	< 1 %	1 123,8 %	55	< 1 %	400,0 %
Nouvelle-Aquitaine	3 454,4	5,6%	218,2 %	915	10,7 %	193,3 %

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Surface de PPAM et nombre d'exploitations en cultivant en Occitanie en 2020

	Surface PPAM 2020 (ha)	Part de la surface nationale de PPAM	Évolution des surfaces 2020/2010	Nombre d'exploitations PPAM 2020	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM	Évolution du nombre d'exploitations 2020/2010
09 Ariège	19,0	< 1 %	319,7 %	63	< 1 %	173,9 %
11 Aude	244,2	< 1 %	339,8 %	84	1,0 %	600,0 %
12 Aveyron	51,4	< 1 %	752,6 %	61	< 1 %	258,8 %
30 Gard	664,1	1,1 %	213,0 %	205	2,4 %	272,7 %
32 Gers	265,0	< 1 %	476,6 %	80	< 1 %	471,4 %
31 Haute-Garonne	108,9	< 1 %	440,4 %	89	1,0 %	242,3 %
65 Hautes-Pyrénées	2,0	< 1 %	- 79,1 %	22	< 1 %	266,7 %
34 Hérault	248,9	< 1 %	181,1 %	138	1,6 %	220,9 %
46 Lot	138,6	< 1 %	1 178,5 %	95	1,1 %	206,5 %
48 Lozère	40,9	< 1 %	478,9 %	38	< 1 %	123,5 %
66 Pyrénées-Orientales	185,9	< 1 %	-17,3 %	85	1,0 %	32,8 %
81 Tarn	131,6	< 1 %	639,6 %	62	< 1 %	138,5 %
82 Tarn-et-Garonne	137,2	< 1 %	1 525,6 %	46	< 1 %	155,6 %
Occitanie	2 237,7	3,6 %	214,7 %	1 068	12,5 %	203,4 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Surface de PPAM et nombre d'exploitations en cultivant en Pays de la Loire en 2020

	Surface PPAM 2020 (ha)	Part de la surface nationale de PPAM	Évolution des surfaces 2020/2010	Nombre d'exploitations PPAM 2020	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM	Évolution du nombre d'exploitations 2020/2010
44 Loire-Atlantique	66,9	< 1 %	- 40,3 %	75	< 1 %	581,8 %
49 Maine-et-Loire	1 269,5	2,1 %	98,5 %	179	2,1 %	110,6 %
53 Mayenne	13,5	< 1 %	-	16	< 1 %	-
72 Sarthe	55,0	< 1 %	s	31	< 1 %	s
85 Vendée	442,3	< 1 %	- 8,8 %	74	< 1 %	32,1 %
Pays de la Loire	1 847,1	3,0 %	49,4 %	375	4,4 %	146,7 %

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Surface de PPAM et nombre d'exploitations en cultivant en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020

	Surface PPAM 2020 (ha)	Part de la surface nationale de PPAM	Évolution des surfaces 2020/2010	Nombre d'exploitations PPAM 2020	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM	Évolution du nombre d'exploitations 2020/2010
04 Alpes-de-Haute-Provence	17 576,5	28,5 %	79,0 %	551	< 1 %	48,9 %
06 Alpes-Maritimes	109,5	< 1 %	50,7 %	119	2,1 %	29,3 %
13 Bouches-du-Rhône	478,6	< 1 %	168,0 %	197	< 1 %	173,6 %
05 Hautes-Alpes	403,6	< 1 %	87,6 %	93	< 1 %	78,8 %
83 Var	287,9	< 1 %	388,1 %	179	< 1 %	198,3 %
84 Vaucluse	7 234,2	11,7 %	67,5 %	502	< 1 %	77,4 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26 090,3	42,2 %	78,0 %	1 641	19,3 %	76,6 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Annexe 2 - Données PPAM bio par région et département

Surface de PPAM bio et nombre d'exploitations en cultivant en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020

	Surface PPAM bio 2020 (ha)	Part de la surface totale PPAM	Part de la surface nationale de PPAM bio	Nombre d'exploitations 2020 PPAM bio	Part du nombre total d'exploitations PPAM	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM bio
01 Ain	5,1	34,7 %	< 1 %	17	36,2 %	< 1 %
03 Allier	14,2	38,9 %	< 1 %	20	57,1 %	< 1 %
07 Ardèche	263,3	29,2 %	2,4 %	121	49,4 %	3,7 %
15 Cantal	55,7	99,6 %	< 1 %	9	64,3 %	< 1 %
26 Drôme	2 407,7	24,0 %	22,1 %	379	36,6 %	11,6 %
43 Haute-Loire	16,8	85,7 %	< 1 %	26	68,4 %	< 1 %
74 Haute-Savoie	10,8	44,2 %	< 1 %	22	40,0 %	< 1 %
38 Isère	152,5	70,7 %	1,4 %	59	53,2 %	1,8 %
42 Loire	17,0	82,5 %	< 1 %	31	55,4 %	< 1 %
63 Puy-de-Dôme	119,9	81,1 %	1,1 %	58	68,2 %	1,8 %
69 Rhône	18,2	27,8 %	< 1 %	48	44,4 %	1,5 %
73 Savoie	15,7	64,4 %	< 1 %	24	52,2 %	< 1 %
Auvergne-Rhône-Alpes	3 096,8	26,8 %	28,5 %	814	43,4 %	24,9 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Surface de PPAM bio et nombre d'exploitations en cultivant en Bourgogne-Franche-Comté en 2020

	Surface PPAM bio 2020 (ha)	Part de la surface totale PPAM	Part de la surface nationale de PPAM bio	Nombre d'exploitations 2020 PPAM bio	Part du nombre total d'exploitations PPAM	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM bio
21 Côte-d'Or	75,6	16,1 %	< 1 %	33	42,9 %	1,0 %
25 Doubs	3,9	67,2 %	< 1 %	9	52,9 %	< 1 %
70 Haute-Saône	s	s	s	s	s	s
39 Jura	3,6	3,5 %	< 1 %	21	63,6 %	< 1 %
58 Nièvre	36,0	71,6 %	< 1 %	12	57,1 %	< 1 %
71 Saône-et-Loire	9,2	23,3 %	< 1 %	31	63,3 %	< 1 %
90 Territoire de Belfort	s	s	s	s	s	s
89 Yonne	72,4	45,6 %	< 1 %	13	39,4 %	< 1 %
Bourgogne-Franche-Comté	203,0	22,6 %	1,9 %	127	49,4 %	3,9 %

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Surface de PPAM bio et nombre d'exploitations en cultivant en Bretagne en 2020

	Surface PPAM bio 2020 (ha)	Part de la surface totale PPAM	Part de la surface nationale de PPAM bio	Nombre d'exploitations 2020 PPAM bio	Part du nombre total d'exploitations PPAM	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM bio
22 Côtes-d'Armor	8,1	14,8 %	< 1 %	22	44,9 %	< 1 %
29 Finistère	30,5	9,8 %	< 1 %	73	50,7 %	2,2 %
35 Ille-et-Vilaine	9,1	59,7 %	< 1 %	33	56,9 %	1,0 %
56 Morbihan	44,9	39,3 %	< 1 %	41	56,2 %	1,3 %
Bretagne	92,6	18,7 %	0,9 %	169	52,2 %	5,2 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Surface de PPAM bio et nombre d'exploitations en cultivant en Centre-Val de Loire en 2020

	Surface PPAM bio 2020 (ha)	Part de la surface totale PPAM	Part de la surface nationale de PPAM bio	Nombre d'exploitations 2020 PPAM bio	Part du nombre total d'exploitations PPAM	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM bio
18 Cher	74,5	7,7 %	< 1 %	15	22,1 %	< 1 %
28 Eure-et-Loir	55,5	4,1 %	< 1 %	12	10,0 %	< 1 %
36 Indre	16,7	1,3 %	< 1 %	12	15,4 %	< 1 %
37 Indre-et-Loire	10,4	16,7 %	< 1 %	14	32,6 %	< 1 %
41 Loir-et-Cher	5,2	0,8 %	< 1 %	8	11,0 %	< 1 %
45 Loiret	52,8	7,9 %	< 1 %	22	22,4 %	< 1 %
Centre-Val de Loire	215,1	4,4 %	2,0 %	83	17,3 %	2,5 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Surface de PPAM bio et nombre d'exploitations en cultivant en Corse en 2020

	Surface PPAM bio 2020 (ha)	Part de la surface totale PPAM	Part de la surface nationale de PPAM bio	Nombre d'exploitations 2020 PPAM bio	Part du nombre total d'exploitations PPAM	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM bio
2A Corse-du-Sud	129,6	64,6 %	1,2 %	27	58,7 %	0,8 %
2B Haute-Corse	390,7	93,6 %	3,6 %	58	73,4 %	1,8 %
Corse	520,3	84,2 %	4,8 %	85	68,0 %	2,6 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Surface de PPAM bio et nombre d'exploitations en cultivant en Grand-Est en 2020

	Surface PPAM bio 2020 (ha)	Part de la surface totale PPAM	Part de la surface nationale de PPAM bio	Nombre d'exploitations 2020 PPAM bio	Part du nombre total d'exploitations PPAM	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM bio
08 Ardennes	32,1	4,1 %	< 1 %	6	7,3 %	< 1 %
10 Aube	86,4	1,9 %	< 1 %	14	3,7 %	< 1 %
67 Bas-Rhin	6,3	23,3 %	< 1 %	17	26,6 %	< 1 %
68 Haut-Rhin	5,9	39,5 %	< 1 %	14	42,4 %	< 1 %
52 Haute-Marne	9,9	42,8 %	< 1 %	14	73,7 %	< 1 %
51 Marne	112,8	4,5 %	1,0 %	12	5,5 %	< 1 %
54 Meurthe-et-Moselle	25,2	69,4 %	< 1 %	9	37,5 %	< 1 %
55 Meuse	8,4	32,9 %	< 1 %	14	45,2 %	< 1 %
57 Moselle	5,0	61,1 %	< 1 %	12	42,9 %	< 1 %
88 Vosges	11,1	75,9 %	< 1 %	27	67,5 %	< 1 %
Grand-Est	303,0	3,8 %	2,8%	139	15,2 %	4,3 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Surface de PPAM bio et nombre d'exploitations en cultivant en Hauts-de-France en 2020

	Surface PPAM bio 2020 (ha)	Part de la surface totale PPAM	Part de la surface nationale de PPAM bio	Nombre d'exploitations 2020 PPAM bio	Part du nombre total d'exploitations PPAM	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM bio
02 Aisne	0,5	0,2 %	< 1 %	4	11,1 %	< 1 %
59 Nord	7,2	7,4 %	< 1 %	23	26,7 %	< 1 %
60 Oise	1,9	2,4 %	< 1 %	3	13,6 %	< 1 %
62 Pas-de-Calais	0,8	0,8 %	< 1 %	9	22,5 %	< 1 %
80 Somme	10,2	47,5 %	< 1 %	11	36,7 %	< 1 %
Hauts-de-France	20,6	3,7 %	0,2 %	50	23,4 %	1,5 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Surface de PPAM bio et nombre d'exploitations en cultivant en Île-de-France en 2020

	Surface PPAM bio 2020 (ha)	Part de la surface totale PPAM	Part de la surface nationale de PPAM bio	Nombre d'exploitations 2020 PPAM bio	Part du nombre total d'exploitations PPAM	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM bio
91 Essonne	35,6	24,6 %	< 1 %	14	38,9 %	< 1 %
77 Seine-et-Marne	32,8	7,9 %	< 1 %	17	28,3 %	< 1 %
78 Yvelines	s	s	s	s	s	s
75 Paris	0	-	-	0	-	-
92 Hauts-de-Seine	0	-	-	0	-	-
93 Seine-Saint-Denis	0	-	-	0	-	-
94 Val-de-Marne	0	-	-	0	-	-
95 Val-d'Oise	s	s	s	s	s	s
Île-de-France	86,7	9,8 %	0,8 %	39	25,8 %	1,2 %

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Surface de PPAM bio et nombre d'exploitations en cultivant en Normandie en 2020

	Surface PPAM bio 2020 (ha)	Part de la surface totale PPAM	Part de la surface nationale de PPAM bio	Nombre d'exploitations 2020 PPAM bio	Part du nombre total d'exploitations PPAM	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM bio
14 Calvados	10,2	72,7 %	< 1 %	13	43,3 %	< 1 %
27 Eure	17,5	19,6 %	< 1 %	12	35,3 %	< 1 %
50 Manche	8,9	30,5 %	< 1 %	19	41,3 %	< 1 %
61 Orne	0,4	1,4 %	< 1 %	3	21,4 %	< 1 %
76 Seine-Maritime	40,5	33,8 %	< 1 %	13	27,1 %	< 1 %
Normandie	77,3	27,7 %	0,7 %	60	34,9 %	1,8 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Surface de PPAM bio et nombre d'exploitations en cultivant en Nouvelle-Aquitaine en 2020

	Surface PPAM bio 2020 (ha)	Part de la surface totale PPAM	Part de la surface nationale de PPAM bio	Nombre d'exploitations 2020 PPAM bio	Part du nombre total d'exploitations PPAM	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM bio
16 Charente	40,0	10,4 %	< 1 %	18	29,0 %	< 1 %
17 Charente-Maritime	90,6	9,3 %	< 1 %	49	31,0 %	1,5 %
19 Corrèze	16,0	99,3 %	< 1 %	14	66,7 %	< 1 %
23 Creuse	26,9	93,8 %	< 1 %	18	56,3 %	< 1 %
79 Deux-Sèvres	48,5	8,6 %	< 1 %	11	14,5 %	< 1 %
24 Dordogne	146,7	85,7 %	1,3%	65	75,6 %	2,0 %
33 Gironde	23,9	5,0 %	< 1 %	34	44,7 %	1,0 %
87 Haute-Vienne	23,9	80,6 %	< 1 %	21	51,2 %	< 1 %
40 Landes	51,0	20,5 %	< 1 %	22	42,3 %	< 1 %
47 Lot-et-Garonne	86,7	69,5 %	< 1 %	45	57,7 %	1,4 %
64 Pyrénées-Atlantiques	62,2	28,9 %	< 1 %	62	34,8 %	1,9 %
86 Vienne	25,2	11,1 %	< 1 %	18	32,7 %	< 1 %
Nouvelle-Aquitaine	641,5	18,6 %	5,9 %	377	41,2 %	11,5 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Surface de PPAM bio et nombre d'exploitations en cultivant en Occitanie en 2020

	Surface PPAM bio 2020 (ha)	Part de la surface totale PPAM	Part de la surface nationale de PPAM bio	Nombre d'exploitations 2020 PPAM bio	Part du nombre total d'exploitations PPAM	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM bio
09 Ariège	14,4	76,1 %	< 1 %	43	68,3 %	1,3 %
11 Aude	165,6	67,8 %	1,5 %	51	60,7 %	1,6 %
12 Aveyron	49,4	96,2 %	< 1 %	44	72,1 %	1,3 %
30 Gard	226,2	34,1 %	2,1 %	92	44,9 %	2,8 %
32 Gers	163,2	61,6 %	1,5 %	52	65,0 %	1,6 %
31 Haute-Garonne	87,9	80,7 %	< 1 %	45	50,6 %	1,4 %
65 Hautes-Pyrénées	1,5	74,5 %	< 1 %	14	63,6 %	< 1 %
34 Hérault	153,9	61,8 %	1,4 %	92	66,7 %	2,8 %
46 Lot	49,0	35,3 %	< 1 %	51	53,7 %	1,6 %
48 Lozère	40,0	97,9 %	< 1 %	27	71,1 %	< 1 %
66 Pyrénées-Orientales	69,9	37,6 %	< 1 %	57	67,1 %	1,7 %
81 Tarn	85,2	64,7 %	< 1 %	38	61,3 %	1,2 %
82 Tarn-et-Garonne	18,1	13,2 %	< 1 %	23	50,0 %	< 1 %
Occitanie	1 124,2	50,2 %	10,3 %	629	58,9 %	19,3 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Surface de PPAM bio et nombre d'exploitations en cultivant en Pays de la Loire en 2020

	Surface PPAM bio 2020 (ha)	Part de la surface totale PPAM	Part de la surface nationale de PPAM bio	Nombre d'exploitations 2020 PPAM bio	Part du nombre total d'exploitations PPAM	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM bio
44 Loire-Atlantique	28,2	42,1 %	< 1 %	34	45,3 %	< 1 %
49 Maine-et-Loire	305,0	24,0 %	2,8 %	61	34,1 %	1,9 %
53 Mayenne	13,0	96,5 %	< 1 %	9	56,3 %	< 1 %
72 Sarthe	11,8	21,4 %	< 1 %	17	54,8 %	< 1 %
85 Vendée	125,6	28,4 %	1,2 %	26	35,1 %	< 1 %
Pays de la Loire	483,5	26,2 %	4,4 %	147	39,2 %	4,5 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

Surface de PPAM bio et nombre d'exploitations en cultivant en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020

	Surface PPAM bio 2020 (ha)	Part de la surface totale PPAM	Part de la surface nationale de PPAM bio	Nombre d'exploitations 2020 PPAM bio	Part du nombre total d'exploitations PPAM	Part du nombre d'exploitations nationales PPAM bio
04 Alpes-de-Haute-Provence	1 591,3	9,1 %	14,6 %	135	24,5 %	4,1 %
06 Alpes-Maritimes	72,5	66,3 %	< 1 %	57	47,9 %	1,7 %
13 Bouches-du-Rhône	260,3	54,4 %	2,4 %	93	47,2 %	2,8 %
05 Hautes-Alpes	168,0	41,6 %	1,5 %	50	53,8 %	1,5 %
83 Var	120,1	41,7 %	1,1 %	70	39,1 %	2,1 %
84 Vaucluse	1 806,8	25,0 %	16,6 %	142	28,3 %	4,3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 019,2	15,4 %	36,9 %	547	33,3 %	16,7 %

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Agreste, Recensement agricole 2020

LES DONNÉES



**Filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales : recensement agricole 2020
édition décembre 2023**

Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR